



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

FEVRIER 1699.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S ;
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant,

M. D C. X C I X.

Avec Privilège du Roy



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

AVIS.

prie seulement ceux qui les envoient,
& sur tout ceux qui n'écrivent que
pour faire employer leurs noms dans
l'article des Enigmes, d'affranchir
leurs Lettres de port, s'ils veulent
qu'on fasse ce qu'ils demandent.
C'est fort peu de chose pour chaque
particulier, & le tout ensemble est
beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite pre-
sentement le Mercure, a rétabli les
choses de maniere, qu'il est toujours
imprimé au commencement de cha-
que mois. Il avertit qu'à l'égard des
Envois qui se font à la Campagne,
il fera partir les paquets de ceux qui
le chargeront de les envoyer avant
que l'on commence à vendre icy le
Mercure. Comme ces paquets seront
plusieurs jours en chemin, Paris ne
laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitôt qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voie dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

Les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCURE

GALANT

FEVRIER 169



IL n'y a point d'Etat qui
aussi-tost après une l n
gue & forte Guer e,
puisse jouir aussi pleinement
des fruits de la Paix, que lors
que cette Paix a duré long-
temps, & sur tout, quand la

A iiii

8 **MERCÛRE**

terre manquant à estre feconde à son ordinaire, les Saisons font la guerre aux hommes, & troublent par leur déreglement le calme qu'ils venoient de se procurer par leurs Traitez. On peut dire que le Roy, pour mettre la France en repos, a mis fin à l'une & à l'autre guerre. Il a vaincu les hommes, & leur a imposé la Paix; & par la maniere dont il est entré dans les besoins de son peuple, & par les grands soins que ce Monarque a pris de faire venir des bleds de toutes parts, s'il n'a

GALANT: 9

pû empêcher le desordre des Saisons , parce que c'est une chose qui est au dessus des forces humaines , il a du moins empêché que les Sujets n'en aient reçu tout le mal qu'ils auroient souffert sans la bonté genereuse , & la judicieuse prévoyance.

Je vous envoie une Lettre qui plaira sans doute à tous les Sçavans de vostre Province. Elle est de M^r Martel , adressée à M^r Roubin , de l'Academie Royale d'Arles.

A. Toulouse ce 15 Janvier 1699.

MONSIEUR.

Pour répondre aux engagements que nous avons pris d'entretenir une mutuelle correspondance , profitant du loisir que mon retour de la campagne commence à me donner, je vous fais part de la distribution du Prix que nos Messieurs de la Société des belles Lettres avoient proposé sur ce Problème de Physique , *Quelle est la cause*

GALANT. II

de la chute des corps pesans. Mais vous voulez bien que je réponde auparavant aux objections ingénieuses de vostre illustre Ami, qui prétendoit qu'on ne devoit pas comprendre la Philosophie sous le nom des belles Lettres. Je ne vous citeray pas pour le convaincre M^r de Furetiere, qui embrasse un sentiment opposé. J'employeray plutôt l'autorité de Cicéron, qui n'a point séparé la Philosophie de l'Eloquence, l'une des plus nobles parties des belles Lettres. J'avoue qu'autrefois la Philoso-

phie, de la maniere qu'on l'enseignoit, estoit peu digne de ce nom. Elle nous paroist encore dans les Ecrits qui nous restent des anciens Philosophes, fort seche, fort confuse, estant plutôt appuyée sur l'incertitude des raisonnemens vuides, que sur l'experience & sur les démonstrations. Il semble après cela que les Anciens avoient quelque raison de croire que la verité estoit comme ensevelie dans la profondeur d'un puits; mais ils pouvoient prendre des voyes plus nobles & plus seures pour l'en

GALANT. 12

retirer, & c'est ce qu'on a fait heureusement dans ce siècle, où la Philosophie dégagée de cette barbarie qui l'empêchoit de paroître dans le grand jour, se montre avec tous ses agrémens. Aussi elle entre dans le commerce du monde poli, pour y faire le sujet des conversations, & s'insinuant jusque dans les Cercles & dans les Ruelles, elle merite d'estre regardée comme une des plus nobles parties des belles Lettres. L'on voit en effet la même différence entre l'une & l'autre

14 MERCURE

Philosophie, que l'on remarque dans les Pierres précieuses encore brutes, & celles qu'une main industrieuse a polies & parées de toutes les graces qui en font le plus grand prix. Voilà, Monsieur, le précis des raisons qui ont engagé nostre Société à faire de la Philosophie la matiere de ses entretiens; car je ne compte presque pour rien la passion qu'on a dans cette Province pour cette science, ny les merveilleux progrès qu'on y fait tous les jours. Vous serez convaincu de l'un & de l'autre.

tre par le recit que je continueray à vous faire de ce qui se passa de plus particulier le jour de la distribution du Prix, afin de satisfaire vostre louable curiosité pour tout ce qui regarde les belles Lettres. Le Prix dont on récompensa le Victorieux estoit une medaille d'argent. Elle representoit d'un costé une Pallas donnant un Prix, & de l'autre une ruche d'Abeilles renversée, à travers laquelle paroissent la cire & le miel, avec ces paroles autour, *Condita labore*, que nostre Societé a prises pour Devises. J'ay

16 MERCURE

reçu plusieurs Dissertations de divers endroits sur cette matiere, toutes sçavantes, & qui font connoître le bon goust de ce siècle pour la Physique; mais celle qui a esté jugée la meilleure, est l'ouvrage du Pere Sagens, Minime, illustre disciple du Pere Maignant, dont il vient de donner au Public la Vie en Latin, digne de la curiosité des Sçavans. La Philosophie Scolastique qu'il a composée, qui comprend les opinions particulieres de ce grand homme, & qu'il va faire im-

GALANT: 17

primer, fera encore mieux
connoître son genie heureux
pour la découverte & pour
l'explication des causes Phy-
siques. Vous n'en serez pas
surpris, Monsieur, vous qui
n'ignorez pas combien cet Or-
dre a donné dans ce siècle de
grands Genies, nez pour tou-
te sorte de sciences; vous, dis-
je, Monsieur, qui estiez Ami
particulier du Pere Vinei, que
son merite éminent vous en-
gagea de recevoir dans vostre
illustre Academie d'Arles. Ce-
pendant vous agréerez que
je vous fasse en peu de mots

Février 1699.

B

18 MERCURE

l'analogie de cette belle Dissertation, où l'Auteur prétend montrer que tous les Philosophes Anciens & Modernes, se sont trompez, quand ils ont crû que les mouvemens de projection, de reflexion, de ressort, de transport, &c. dépendoient également d'une force agissante; car quoy que ces derniers en dépendent, les premiers dans son opinion en sont absolument indépendans, & n'ont uniquement besoin que de la privation de cette force qui seroit nécessaire aux corps pesans pour se

GALANT.

19

soutenir. Ainsi une pierre pour tomber n'a besoin d'aucune force agissante, car cette force seroit ou interieure, ou exterieure. Elle n'est pas, dit il, interieure, parce qu'estant interieure elle prendroit son origine, ou du centre vers la circonference, ou de la circonference vers le centre, auquel cas la pierre ne tomberoit pas, ou bien elle feroit son effort le long des lignes transversales, & alors cette pierre située dans un certain sens tomberoit, mais elle monteroit aussi si on la situoit dans un sens

B ij

20 **MERCURE**

contraire , comme il est aisé de concevoir par l'exemple d'un arc bandé , qui décoche la flèche indifferemment en haut ou en bas , à droit ou à gauche , selon la direction de la force. Sur ce principe une pierre située horifontalement dans le sens de la direction de la force interieure qu'on veut luy attribuer , se mouveroit continuellement par elle-même , ce qui est contre l'experience. Mais ce qui est également contre le bon sens , c'est que les Sectateurs d'Aristote prétendent que cette force

GALANT. 21

interieure , qu'ils appellent pesanteur , cause le mouvement de chute dans la pierre , & cause ensuite son repos après la chute , comme si deux effets contraires pouvoient dépendre d'un même principe. Nostre Auteur fait voir ensuite que la force agissante dont nous parlons ne sçauroit estre exterieure , & pour le prouver , il entre dans un détail exact de tout ce que les Philosophes ont dit sur la chute des corps pesans ; causée , ou par des corpuscules terrestres qui les attirent , ou par

22 MERCURE

des corpuscules celestes qui les repoussent. Il montre au long le ridicule de ces deux anciennes opinions, & particulièrement de celle que Gassendia voulu remouveller dans ce siecle, touchant ces corpuscules crochus, auxquels il prétendoit que la nature eust donné le soin de faire descendre les corps pesans ; mais voicy une preuve demonstrative qui combat également ces deux opinions. C'est que comme selon les principes de l'une & de l'autre, une Meule de Moulin, par exemple, n'a de

GALANT: 23

foy aucune force pour tomber, estant libre au milieu de l'air, comme on le suppose, il ne seroit pas besoin d'un moindre nombre de corpuscules de la part de la terre pour l'attirer, que pour la repousser en haut; ce qui n'est pas croyable, ou bien il en faudroit supposer davantage du costé du ciel pour precipiter en bas cette Meule de Moulin, que pour courber la feüille d'un arbre; ce qui est contre toute vraisemblance. Mais il s'ensuit encore d'autres faussetez de cette opinion. Si deux corps

24 MERCURE

pesans, par exemple, estoient dans une même ligne perpendiculaire, ou celuy qui seroit le plus près de nous, seroit attiré avec plus de force par les corpuscules de la terre, ou celuy qui seroit le plus éloigné seroit repoussé avec plus de vitesse par les corpuscules du ciel, ce qui est contraire à l'expérience. Il attaque ensuite Descartes, & prouve que son opinion pour estre plus ingenieuse, n'est pas moins insoutenable, n'estant fondée que sur ce qu'il suppose que la terre tournant autour

tour de son centre, la matiere qui l'environne tourne avec plus de vitesse, en faisant effort à s'éloigner du centre de son tourbillon par les secantes, lequel effort est commun, comme il prétend, à tous les corps terrestres ; mais parce que cette matiere par sa plus grande fluidité fait plus d'effort, c'est par ce plus grand effort à s'éloigner du centre de son tourbillon qu'elle les oblige à s'en approcher, & cause ainsi leur chute. Or cette supposition d'une matiere qui tourne autour de la terre

*Fevrier 1699.***C**

26 MERCURE

avec tant de vitesse , & qui néanmoins dans un temps calme ne fait pas voltiger une plume , est purement imaginaire , & cet effort qu'on luy attribue à s'éloigner du centre de son tourbillon par les secantes plutôt que par les tangentes , ne l'est pas moins , étant contraire à une infinité d'expériences. Enfin quand même tous ces prétendus efforts seroient véritables , l'Auteur soutient qu'ils seroient absolument opposés à la chute des corps pesans ; car si l'on ne considère pas inutilement

GALANT: 27

la matiere qui est aux costez de la pierre qu'on suppose en l'air, n'est-il pas vray que celle qui luy est au dessous, en s'efforçant à s'éloigner du centre de la terre, doit aussi plutôt l'en éloigner que l'en approcher, & à l'égard de celle qui est au dessus, il est évident que par ce même effort elle ne peut luy faire la moindre impression. Enfin il conclut que les mouvemens de chute ne doivent plus estre considerez dans l'ordre de la nature que comme des effets privatifs, qui dépendent uni-

C ij

72 **MERCURE**

quement de la privation de la cause , qui seroit necessaire , afin que les corps pesans se pussent soutenir d'eux-mêmes, ce qu'il explique par cette comparaison. Si Dieu cessoit un seul moment de concourir à la conservation d'une creature , cette creature seroit à l'instant anéantie , c'est à dire, qu'elle décherroit de son existence par la seule privation de la force qui luy est necessaire pour estre soutenüe , & de même une pierre , par cela seul qu'elle est privée de la force qui luy est necessaire

pour estre soutenüe, elle doit necessairement tomber. Notre Auteur ajoute plusieurs autres éclaircissemens à son opinion. Il répond à des objections tres subtiles, & c'est par des Réponses qui ne le sont pas moins, qu'il termine sa Dissertation. La distribution du Prix se fit la veille de Saint Louïs, dans le Salon du sçavant M^r de Malepeire, où les Conférences Académiques avoient autrefois commencé, & où même M^r Pellisson s'estoit distingué par des pieces d'Eloquence qu'il

30 **MERCURE**

y portoit , & fort souvent sans préparation. Il y eut un grand concours de personnes de merite , qui se firent un plaisir d'assister à cette action. Quelques-uns de nos Messieurs y firent des Discours très-polis & très solides sur cette matiere. Enfin je lûs cette Dissertation , qui fut universellement applaudie , & l'Auteur se trouva dans cette Assemblée , où il receut avec sa modestie , des mains de M^r de Malepeire , le Prix que meritoit son Ouvrage. Je suis , Monsieur , vostre , &c.

GALANT. 31

Le 11. du mois passé le Chapitre de Saint André de Bordeaux ayant appris que M^r de Besons, leur Archevêque, devoit arriver, députa M^{rs} Fournier, second Archidiaque, Saintour, Gay, de Pontac, Docteur de Sorbonne, Bentsman, & de Boucaud, Chanoines. Le Chapitre de l'insigne Eglise Collegiale de Saint Seurin députa aussi M^{rs} Desqueyrac, de Coudert, Montalier, Lamontaigne, de Pontac, & d'Alon, Chanoines, pour le complimenter dans la Ville de Blaye, à

C iij

32 MERCURE

l'entrée de son Diocèse. Le Maire & les Jurats de la Ville députèrent pareillement M^{rs} Borie, Avocat, second Jurat, Ribal, Bourgeois, & Déjan, Procureur Syndic, qui conduisirent ce Prelat dans une maison navale, tapissée de Damas rouge, sous un Dais de parçille étoffe, garni de crépines d'or; ainsi que les chaises. Le fauteuil qu'on luy avoit préparé estoit de velours cramoisi, garni de galon d'or, & la tapisserie ornée de plusieurs Emblèmes à sa louange. Cent matelots vêtus de

drap violet, galonné d'argent, remorquoient cette maison navale, dans laquelle les Jurats donnerent un magnifique dîner à M^r l'Archevêque, ayant disposé quatre Chaloupes avec quantité de Cuisiniers. Plus de trois mille Bateaux ou Brigantins suivoient la maison navale, qui arriva dans le Port sur les quatre heures du soir. M^r l'Archevêque parut sur les Galeries, afin de voir la Ville d'un beau point de vue, & plus de vingt mille personnes de toutes conditions qui estoient sur

34 MERCURE

les bords de la Garonne. Il fut salué par tout le Canon du Chartrons, qui est le Fauxbourg du Port, par celuy de plusieurs Vaisseaux, & par la mousquetterie, & toute l'Artillerie du Chasteau Trompette. M^r de Mondenard, premier Jurat, Gentilhomme, le complimenta, & s'estant mis dans un de ses Carosses, les Jurats precedez de leurs trois Compagnies de Hallebardiers, le conduisirent avec un nombreux cortège d'autres Carosses, dans son Palais Archiepiscopal, où M^r le marquis de

GALANT. 35

Sourdis, Lieutenant General, & Commandant de la Province, l'attendoit. Aussi tost après il fut salué par M^r le premier President, & par quantité de Noblesse. Le peuple courut en foule, & donna mille cris de joye par tout où ce Prelat passa. On n'en doit pas estre surpris. Quoy qu'il soit tres-recommandable par luy-même, son nom est devenu si cher en la personne de M^r l'Intendant, son Frere, qu'il seroit difficile d'exprimer les applaudissemens & les témoignages de respect que

36 MERCURE

tout le monde fit paroître à son arrivée.

Le lendemain au matin, M^r l'Abbé d'Orche, ce digne Chef de son Chapitre, accompagné de trois de ses Chanoines en robes de Palais, luy fit un tres beau compliment : ainsi que M^r de Savailant, Tresorier du Chapitre de Saint Sevrin, en l'absence de M^r le Doyen. M^r le President de Montesquieu le complimenta de la part du Parlement, M^r le President Barbot pour la Cour des Aides; M^r de la Chèze, pour messieurs les

GALANT: 37

Tresoriers de France; M^r l'Abbé Denis, Conseiller Clerc au Parlement, pour la Chambre du Clergé; M^r Tanelle, Recteur de l'Université, pour tout le Corps; M^r de la Lande, Lieutenant General, pour le Presidial, M^r le Vasseur, pour les Avocats; M^r l'Abbé Barré, comme Principal du College de Guienne, ou de Saint Louis; M^r le President Pipaut, pour le Presidial de Libourne; M^r l'Abbé Lombard, pour le Chapitre de Saint Emilion. Tous les autres Chapitres, Presidiaux & Communautés des

38 MERCURE

Villes de son Diocèse, luy ont envoyé des Députés, auxquels M^r l'Archevêque a répondu avec une justesse d'esprit & une capacité qui augmenta l'estime & les sentimens de respect qu'on avoit déjà conçus pour luy.

Le Dimanche 18. ce Prelat en Camail & en Rocher, précédé de sa Croix & de trente Seminaristes Clercs & Sous-Diacres, destinez pour son service, alla prendre possession de l'Eglise Cathédrale, où M^r l'Abbé d'Orsè, Doyen, à la tête de tout le

GALANT. 39

Chapitre , vint le recevoir en Chape. L'ayant conduit dans la Nef , & luy ayant donné la Croix à baiser, il entonna le *Te Deum* , après lequel ayant dit les versets & l'oraison , selon la coutume qu'on observe en de semblables ceremonies , il luy presenta le Livre des Evangiles , sur lequel M^r l'Archevêque prêta le serment. Estant ensuite monté sur son Trône , M^r le Doyen quitta la Chape , & alla le premier *ad amplexum* , suivi des Chanoines & des Jurars en robes de Damas rouge &

46 MERCURE

blanc. M^r l'Archevêque dit la messe, pendant laquelle une nombreuse musique de la composition de M^r Caseneuve, chanta un motet à l'honneur de ce Prelat. Une multitude de peuple assista à cette ceremonie pour recevoir sa benediction. Le lendemain il alla au Palais marquer à Mrs du Parlement sa reconnoissance des honorables empressemens que ces Messieurs avoient eus pour luy. M^r l'Archevêque a choisi pour son premier Vicaire general M^r d'Orche, Doyen, qui a esté

Député en la dernière Assemblée du Clergé de France, & que son rare mérite fit élire tout d'une voix pour Doyen, après la mort de M^r de Volufan. Le second est M^r l'Abbé de Pradillon, quatrième Archidiacre. Je vous parlay de luy lors qu'il fut élu Supérieur de l'ancien Seminaire de Saint Raphaël. Il estoit un des Vicaires généraux de feu M^r de Bourlemont, qui le fit son Exécuteur testamentaire. Personne ne joint plus de probité à une grande connoissance des affaires du Diocèse.

Fevrier 1699.

D

42 **MERCURE**

M^r Bentsman , Chanoine de la Cathedrale , qui a esté Vicaire general le Siege vacant , a esté choisi pour Official , M^r de Condere, Chanoine de la Collegiale , pour Auditeur general , & M^r Prest , Curé de Saint André , qui s'est acquis l'estime publique par sa pieté & par sa prudence , a esté fait Promoteur.

On a demandé pourquoy on voit mourir tant de jeunes personnes dans le temps qu'elles sont en estat de songer au mariage , & qu'on voit au contraire tant de vieilles gens

GALANT. 43

s'y engager, au lieu de songer à mourir. C'est là dessus que M^r du Mesnil, du Havre, a fait ce qui suit.

F I C T I O N.

LA jeune Alcidamie, aussi spirituelle

Qu'on la voit agreable & belle,
Eux dessein de sçavoir un jour
Pourquoy, l'on voit souvent l'A-
mour

Ranimer d'un Veillard la vigueur
languissante, [destin,

Et que de jeunes gens par un cruel
Au temps qu'on leur doit voir une
santé constante

Trouvent dans leurs beaux ans une
trop prompte fin.

D ij

44 MERCURE

S

Le Berger Alcidor voulant la satisfaire

Sur cette grande question,
Luy dit, prestez attention
Car cela n'est pas sans mystere,
Et ce que je vais vous conter
Merite bien qu'on le veuille écouter.

S

Dans une agreable Contrée
Vivoit une seconde Astrée,
Dont tous les attraits précieux
Estoient le chef-d'œuvre des
Cieux.

Jamais une Beauté ne se vit tant de
charmes.

Les Graces à l'envy de leurs aimables dons

La combloient en tant de façons

GALANT 45

Qu'on ne pouvoit la voir sans luy
rendre les armes.

Chaque jour des Adorateurs
Venoient faire offre de leurs cœurs,
Sans que pas un trouvaît possible
Le moyen de la voir sensible.

Aussi fière que belle, on la vit mille
fois

S'assujettir d'illustres testés,
Sans que ces nombreuses conquêtes

Luy fissent de l'Amour suivre les
douce loix.

Offres, Plaintes, Soupirs, n'eurent
jamais la force

De porter dans son cœur le dessein du
divorce

Avec l'insensibilité,

Dont elle faisoit vanité.

Mais enfin, Cupidon mécontent de
l'outrage

46 MERCURE

Qu'elle faisoit à son pouvoir ;
Crut qu'il estoit de son devoir
De faire quelque effort pour la rendre plus sage ;

Et pour accomplir son dessein
Il cherche les meilleures flèches
Pour faire dans son cœur mille profondes brèches,

En les allant darder luy-même dans son sein.

Il quitte pour cela son séjour ordinaire ,

S'éloignant de Venus sa mere,

Qui le voit partir à regret ,

Sans avoir part à son secrete.



Près de la belle indifferente ;

Logeoit la vieille Calinton.

Autrefois belle, ce dit-on,

Mais ayant desans deux fois trente ,

GALANT. 47

Rendant la cire par les yeux,
Qui gastoit le miel précieux
Qui tortoit de sa bouche encor fort
éloquente,
Au lieu dans cet estat de songer au
tombeau,
Elle affectoit certain air tendre ;
Faisant en sorte de reprendre
Nouveau teint , & nouvelle peau,
Prenant des agrémens dont se sert la
jeunesse,
Afin d'exciter la tendresse
De quelqu'aimable adorateur
Pour avoir l'offre de son cœur
Quand Atropos, impitoyable,
S'ennuyant de la voir si long-temps
icy bas ,
Cherche avec un soin incroyable
Des dards pour luy donner un
prompt & sûr trépas ,
Et de crainte de se méprendre

48 MERCURE

De son triste séjour on l'aperçut
descendre ,

Pour venir de sa propre main
Enfoncer ce dard inhumain.

§
Le jeune Cupidon prest d'entrer
chez Astrée ,

Rencontre Atropos , pénétrée
Du funeste desir de décocher son
dard.

Tous deux également surpris de la
rencontre ,

Chose rare sans le hazard ,
Puisque l'un est pour , l'autre con-
tre ,

Et par un pouvoir opposé
L'un rend l'Homme détruit , l'autre
immortalisé ,

Cependant bon accueil , & compli-
ment fort tendre ,

Tel que souvent en en voit rendre
Par

GALANT. 49

**Par gens dont le venin empoisonne
le cœur ,**

**Qui par une langue traistresse
Veulent persuader qu'ils font avec
ardeur**

**Ce qui n'est qu'une fausse & crimi-
nelle adresse ,**

**Pour decevoir ou pour trahir
Selon qu'aux passions on se plaist d'o-
béir.**

**Mais sans plus de détour , reprenons
nostre histoire.**

**Nos Voyageurs pour lier amitié
Font dessein ensemble de boire ,
Düssent-ils payer par moitié.**

**Aussi-tost fait que dit ; vin blanc ,
vin de Champagne**

**Sont pour eux d'abord en campa-
gne ,**

**Ensuite le Madere est joint au Saint
Laurens ;**

Fevrier 1699.

E

50 MERCURE

Pois afin de rincer les dents
On apporte de l'eau clairette,
Et même de la fenouillette,
Qui les enyvra de façon
Que tous deux perdent la raison ;
Mais en perdant la connoissance,
Ils n'abandonnent pas le dessein
qu'ils ont pris
Afin de vanger leur puissance ,
Sans se soucier à quel prix.
Tout deux en chancelant se séparent
sur l'heure
Afin d'aller dans la demeure
Et d'Astrée & de Calinton.
Comme plus léger, Cupidon
Arriva bien-tost chez la Belle ;
Et choisissant dans son carquois
Une flèche qui pût la ranger sous
ses loix ,
Il la lance , & luy donne une atteinte
mortelle ,

GALANT. 41

Done tombant aussi-tost insensible
& sans voix,

Il s'apperçoit, hélas, qu'il luy fait
rendre l'ame,

Au lieu de la brûler d'une amoureuse
flame.

Calinton, au contraire, ayant reçu
le dard

Qu'Ateopos luy lance avec art,
Sent une ardeur inconcevable :

Elle croit se revoir aimable,

Et capable dans ce grand jour

D'assujettir tout à l'Amour.

S

Mais enfin deux effets également
contraires

A ce que l'on s'estoit promis,

De grands raisonnemens se trouvè-
rent suivis,

Sans qu'on pût pénétrer quels étoient
ces Mysteres.

E ij

Cupidon déplorant son sort
 Voit qu'au lieu de l'amour il a donné
 la mort

Au plus aimable objet de toute la
 nature,

Et saisi de douleur d'avoir mal réussi,

Il fuit, triste, pâle & transi
 D'une si triste aventure.



La cruelle Atropos ne sent pas dans
 son cœur

Une moins mortelle douleur
 De voir Calinton vivre, & de la voir
 contente,

Faire l'agréable & l'Amante.
 Nouvelle flèche alors contre elle se
 tira.

C'est à ce coup, elle en mourra,
 Dit tout bas la funeste Archère,
 Mais surprise que toutes deux

GALANT. 97

Ne portent dans son cœur que l'A-
mour & les feux

Elle en cherche une meurtrière ,
Qui loin de luy donner la mort ,
La met dans un tendre transport.

Enfin mettant en vain ses flèches en
usage ,

Elle quitte ce lieu sans pouvoir se
vanger.

Son dépit est extrême , & pour sur-
croît de rage

Elle voit Galinton de nouveau s'en-
gager ,

Avant la fin de la Journée ,

Dans les liens de l'Himénée.

S

Curieux de sçavoir quels fâcheux
contre-temps

Faisoient perir ainsi tant de jeunes
Amans ,

Eüj

54 **MERCURE**

Et sembloient ranimer la caduque
vieillesse,

Tous nos Bergers firent dessein
De s'assembler un jour sur les bords
du Permesse,

Afin de rechercher dans un secours
divin

D'où vient cette Metamorphose,
Et quelle en peut estre la cause.

S

Dés qu'ils furent dans le Valon,

Ils apperçurent Apollon

Suivi des Filles de Memoire.

Alors tout éblouis des rayons de sa
gloire

Ils se prosternent à genoux,

Et là, le plus sage de tous

Expose leur humble priere.

Apollon, pour les contenter,

Leur rapporte l'histoire entiere

Que je viens de vous raconter,

GALANT.

99

Leur faisant à tous entendre
Que l'Amour voulant reprene-
dre

See bécasses son Carquois,
Fit un plus funeste choix,
Ne croyant pas se méprendre.
C'estoit celui d'Atropos
Dont il se chargea le dos,
Luy laissant le sien pour gage.

De là vient que l'Amour fait un cruel
carnage

Dans tant de jeunes cœurs qu'il vou-
droit enflamer,

Et qu'Atropos par un effet con-
traire

Force des cheveux gris d'aimer,
Lors qu'elle veut nous en defai-
re.

Voicy les noms de plusieurs
personnes mortes dans le

E iij-

16. MERCURE

commencement de cette année, dont je devois vous parler dès le mois passé.

Messire Claude Foucault, Conseiller au Parlement, & Commissaire en la première Chambre des Requestes. Il avoit épousé Marie Aubert de Villelerin, Sœur du défunt Evêque de Senés, dont entre autres Enfans il laisse un Fils Conseiller au Chasteler, qui va estre receu à la Charge & Commission de M^r son Pere.

Dame Marie Breüillet, Veuve de messire François Roger, Seigneur d'Ollé, d'Ouville,

& autres lieux, maistre ordinaire en la Chambre des Comptes. Elle estoit mere de défunt Pierre Roger, Seigneur d'Ollé, d'Ouville, Cogné, Fourmelé, & autres lieux, maistre de Comptes, & de feuë Elizabeth-marie Roger, Epouse de défunt François du Fos, Seigneur de Taule, mery & autres lieux, mort Conseiller de la Grand' Chambre.

Dame Jeanne Pantin de la Guère, Epouse de messire Claude le Rebours, Seigneur de Saint Marc sur le Mont,

58 MERCURE

Conseiller au Parlement, Frere de M^r le Rebours, ancien President au Grand Conseil, & de feu M^r le Rebours, maistre des Comptes.

Messire François Paparel, Secretaire honoraire de Sa Majesté, & Tresorier general de l'Extraordinaire des Guerres. Il laisse un Fils qui est revestu de sa Charge, & qui a épousé mademoiselle de Sauvion, & une Fille Religieuse aux Hospitalieres, de S. Gervais.

Messire Gabriel Perlan, cy-devant Avocat General de Sa

GALANT: 59

Majesté en la Cour des monnoyes. Il avoit épousé Madeleine Cottereau, Fille de Jacques Cottereau, Seigneur de Villejuif, Intendant des Fortifications de l'Isle de France & Picardie, & maistre d'Hôtel ordinaire du Roy, & d'Anne de Bragelongne, dont il reste un Fils unique, Honoré-Irenée Perlan, Chanoine de l'Eglise de Paris.

Dame Louise Martinet, Veuve de Jacques Guigou, Secrétaire du Roy. Elle laisse entre autres Enfans, Nicolas Guigou, Conseiller au

60 **MERCURE**

Grand Conseil, & N. Guigou,
Epouse de Jean-Franç. Joisel,
S^{ide} de Juilly, M^e des C^{om}pres.

Messire André de Witdmer,
Capitaine Suisse, mort à quarante-six ans. Il laisse une
Veuve & quatre Enfans, qui
sont Pierre de Witdmer, Capitaine Suisse au Regiment de Gredder ; Rodolphe Witdmer, qui fait ses Etudes ; Marie Anne Witdmer, Demoiselle des plus accomplies, qui joint à la jeunesse & à la beauté un esprit des mieux tourné, & Marie Perrine Witdmer, fort jeune. Il avoit en-

GALANT. 61

core une Fille, qui avoit épou-
sé Messire Prince de la Hire,
Capitaine Suisse dans le Regi-
ment de Stoppa, dont je vous
parlay dans ma Lettre du mois
de May de l'année 1696.

Madame de Blemur, morte
en son magnifique Chasteau
de Blemur près d'Escoüan. El-
le estoit Fille de Jeanne de Fe-
nis, qui avoit épousé en pre-
mieres Noces Messire Louis
de Piennes, Seigneur de Farol-
les, Boulever & Sarfy, d'une
ancienne maison de Picardie.
Il estoit resté de ce mariage
un Fils Louis de Piennes, qui

62 MERCURE

fut tué à la Baraille de Steinkerkque, près de la personne de M^r le Chevalier de Soyecourt, en combatant vaillamment. Madame de Piennes sa mere épousa en secondes Noces Messire Barnabé Gedoyen, Seigneur de Carnetin, dont estoit issuë madame de Blemur qui vient de mourir. Philippes de Fenis, la Tante, estoit mere de madam^e la marquise de Boisseleau, à present Veuve de messire Alexandre du Renier & Droué de Boisseleau, Gouverneur de Charleroy. Le Commandeur de Fenis est de

la maison de Fenis de Tulle en Limosin. On en connoist peu en France de plus anciennes. Les Illustres d'Angleterre qui portent le même nom, en sont descendus. Le Commandeur dont je parle est si considéré dans son Ordre, que le Grand-Maistre l'envoie au Roy pour negocier des affaires tres importantes. Aussi Sa Majesté a-t-elle toujours marqué beaucoup d'estime pour luy & pour ceux qui luy appartiennent, & qui continuent de rendre leurs services à Sa Majesté.

64 MERCURE

Enfin le Port de Cete , qui a fait parler si diversement les Connoisseurs , a esté mis dans sa derniere perfection , & on a présenté aux derniers Etats du Languedoc une Sonde de ce Port , qui avoit esté faite le 30. Octobre dernier par M^{rs} de Montaigu & d'Asté , Ingenieurs du Roy , & par M^r Dubois , Capitaine de Port à Cete , en presence des Commissaires des Etats députés pour ce sujet. Ils se rendirent chez M^r le Comte de Peyre , President pour Sa Majesté dans cette auguste Assemblée, avec

GALANT. 6y

M^r de Basville, Intendant de la Province, & les autres Commissaires du Roy, pour examiner l'estat de ce Port, & ils trouverent que **M^r** Marcha, qui s'estoit chargé en 1690. de mettre ce Port à la profondeur de treize à quinze pieds, & de l'entretenir en cet estat pendant plusieurs années, avoit plus que satisfait aux conditions de son Traité, puisqu'il n'y a pas un seul endroit en tout ce Port où il n'en ait plus de quinze, seize & jusqu'à dix-huit pieds d'eau, en sorte que ce Port, qui depuis qu'il

Février 1699.

F

66 MERCURE

est fait n'avoit esté pratiquable qu'aux plus petits Bastimens , est à present en estat d'en recevoir d'un Port tres-considerable. Cet ouvrage est d'autant plus beau que ce Port est situé au milieu du golfe de Lyon , dans une Coste tres-orageuse , & qui est pleine de Bancs de sable , ce qui rendoit l'entreprise tres.difficile. Cependant on peut dire que la Medaille qui fut frappée à l'honneur du Roy dans le temps que l'on commença ce Port , contient un sens tres-veritable. Elle representoit le

GALANT. 67

Port qui est fermé par un Môle ou une Jetée de pierres, &c. la Carte des environs, avec cette Inscription, *Tutum in importuoso litore Portum fluxit.*

Outre l'asile que ce Port donne aux Galeres de Sa Majesté lors qu'elles vont en Catalogne, la Province y trouve ses avantages, puis que tres-souvent il sert de retraite, & garantit du naufrage tous les Bâtimens qui sont surpris par la tempeste dans ce golfe, comme on le voit presque tous les jours. D'ailleurs, ce Port procure à ses Habitans

F ij

68 MERCURE

un debit extraordinaire des vins dont elle abonde. Les Hollandois & les Anglois qui y ont déjà chargé s'en trouvent si bien , qu'il y a lieu d'esperer que ce Commerce sera dans peu tres-considerable. L'on voit par là avec plaisir que les soins que l'on a pris & les dépenses qu'on a faites pour ce Port, ne sont pas inutiles. La vigilance de M^r de Basville a contribué plus que toute autre chose à la perfection de cet ouvrage , qui est la teste du Canal de la jonction des Mers , ce qui le rend

GALANT. 69

absolument necessaire, & d'une tres-grande importance.

M^r le Prince de Conti arriva le 23. du mois passé à Dole, où M^r de Vaubourg, Intendant de Besançon, l'alla recevoir. Ce Prince vint de là à Besançon, où M^r le President le Févre le harangua en ces termes de la part du Parlement.

MONSEIGNEUR,

La joye que l'heureuse arrivée de Vostre Altesse Serenissime répand de toutes parts, pénètre si vivement tous les Officiers de la premiere Compagnie de cette Provin-

70 MERCURE

ce, qu'ils ne trouvent point de termes assez forts pour l'exprimer, & que je crains moy même avec raison de mal soutenir l'honneur qu'ils m'ont fait de s'en expliquer par ma bouche à celuy qui la cause.

Le profond respect, que nous avons pour un Prince du Sang, si chery & si reveré de toute la France, nous laisse à peine la liberté de faire un juste discernement de tout ce qui contribuë le plus à l'inspirer, & de pouvoir démêler si son Auguste naissance, qui le fait descendre de tant de Grands Rois de la premiere Monarchie de

GALANT: 71

l'Europe, y a autant de part, que ses qualitez personnelles, qui le rendent un des Princes des plus accomplis de nostre siecle.

Ce sont ces qualitez admirables accompagnées d'une valeur digne du Song de BOURBON, qui ont tellement sçu charmer les cœurs de tous les Officiers de guerre, qu'ils ont publié par tout que vous estiez les delices des Troupes Françaises, & qu'elles n'avoient jamais plus de joye, ny même plus d'ardeur à se signaler, que lors qu'elles combattoient à vostre veüe, sûres de n'avoir qu'à marcher sur vos pas pour arriver à la Victoire.

72 MERCURE

Ce triple Resranchement d'une Armée entiere forcée à Nervuin-
de, malgré la vigoureuse résistance
d'un Roy en personne, soutenu de
toutes les forces de ses Alliez, &
ce Drapeau, qui décida si heureu-
sement entre vos mains de la sa-
meuse journée de Stéenkerke, ser-
viront d'un monument éternel à
vostre gloire.

Les grands avantages que les
Armées du Roy ont toujours eus
sur celles de ses Ennemis aux
Païs-Bas, dans toutes les Cam-
pagnes de la dernière guerre, ne
sont dûs, après la sage conduite de
Sa Majesté, & les heureuses in-
fluences

fluences de son étoile, qu'à la valeur, que Vostre Altesse Serenissime a sçu inspirer par son exemple à tous ceux qui ont eu l'honneur de combattre à ses yeux.

Les prodiges qu'elle a faits dans toutes les actions où elle s'est trouvée, ont porté l'éclat de son Nom jusques aux climats les plus reculez, & la plus saine partie de cette fière Nation qui, après la Françoisise, passe pour estre la plus belliqueuse de toute l'Europe, charmée de vos grandes qualitez, & surtout de vostre Valeur extraordinaire, vous a jugé si digne de porter une Couronne, qu'elle a même

Fevrier 1699.

G

74 MERCURE

voulu en honorer vostre merite ,
par un juste & legitime choix.

La fortune, toute ennemie qu'elle
paroist quelquefois de la vertu des
Grands Hommes , par un effet de
son caprice , n'a pû empêcher que
ce choix si juste & si glorieux ,
n'ait flatté les desirs de toutes les
Puissances, qui n'avoient pas éton-
né dans l'esprit de partialité , les
sentimens de la raison & de la
justice , & que l'on ne publie encore
aujourd'hui par tout , à vostre
gloire immortelle , que si les Cou-
ronnes sont souvent les presens de
la fortune seule , ces grands coups
d'éclat qui en font juger digne un

GALANT. 75

Heros comme vous , à la face de l'Univers , ne peuvent estre que l'effet du merite , & l'ouvrage de la vertu.

Souffrez , Monseigneur , que je m'impose un silence respectueux sur un si grand sujet. Il ne m'est pas possible de renfermer vostre Eloge dans les bornes étroites d'un simple Compliment , & je dois me contenter de vous marquer avec un tres-profond respect , la veneration que le Parlement de Besançon a pour le rang & pour la Personne de Vostre Altesse Serenissime.

Monfieur le Prince de
G ij

76 MERCURE

Conti répondit à ce compliment d'une manière très-honneste & digne de luy, & le soir, M^r de Vaubourg qui avoit eu l'honneur de l'accompagner, luy donna un magnifique repas. Il y avoit deux tables de dix huit couverts chacune, qui furent servies en même temps. L'une estoit pour les hommes, & l'autre pour les Dames. Monsieur le Prince de Conti mangea à celle des Dames avec M^r l'Archevesque de Besançon. Ce Prelat donna à manger le lendemain à ce Prince qui fut

GALANT. 77

servi par M^r le Comte de Gramont, son Frere. Le soir, il soupa encore chez M^r de Vaubourg, & le jour suivant il partit pour Neufchâtel, où il a esté reçu au bruit du Canon.

Voicy une recherche curieuse sur l'origine du mot *Redde*, dont on se sert au Parlement de Bordeaux. Elle est d'un fort habile homme, dont je vous ay déjà envoyé differens Traitez remplis d'érudition.

G iij

78 MERCURE

A MONSIEUR***

Messieurs du Parlement de Guienne ayant tenu leur dernière Seance de la Tonnellevant Pasques, délivrerent, dit on, à la Rhede divers Prisonniers; sur quoy quelques personnes ce jour-là s'estant avisées dans une conversation, de demander d'où estoit ce mot de Rhede, Rede, ou Redde, *quibus ex venisset ab oris*, on ne se trouva point prest sur le sujet, & il fut dit qu'à l'exemple de Pas-

quier, qui avoit fait de sçavantes & curieuses Recherches, non seulement de plusieurs choses, mais aussi de plusieurs mots, il seroit bon de penser à celle de ce mot-là. Je vous propose, Monsieur, mes conjectures, pour faire choix de celle qu'il vous plaira.

On sçait d'où vient le mot de Fournelle. Bodin l'enseigne dans la Republique, livre 4. chapitre 6. *Quamobrem majores nostri prædixer Curiam publicorum judiciorum, quam nostri homines Fornellam appellant, ita instituerunt, ut singuli Curiam Jact-*

G iij

ces velut in orbem statis temporibus in ea judicarent, ne capitalium judiciorum consuetudo, insitam unicuique à natura clementiam eriperet, & animos efficeret quàm pro natura crudeliores. La Chambre de la Tournelle est donc ainsi nommée, parce que les Officiers y vont servir tour à tour; mais pour ce qui est de la Rhede, personne, que je sçache, n'en a écrit, non pas même l'Auteur du *Stile du Parlement de Bordeaux*, & on nous a laissé ignorer la racine de ce nom, qu'on donne à la dernière Audience avant la Feste,

GALANT. 81

& dans laquelle on élargit des Prisonniers. L'origine de cette indulgence de la Cour est connue. Les Empereurs Chrétiens l'ont ordonnée. *Ubi primus dies Paschatis illuxerit, nullum teneat carcer inclusum.* Cod. lib. 1. Tit. 4. de *Episcopali Audientia*. Ils ne devoient pas moins faire, pour ne le pas céder aux Payens. Il y avoit parmi les Romains un temps où l'on délivroit des Prisonniers à l'honneur des Dieux. *Vinctis quoque dempta in eos dies vincula.* T. Live Decad. 1. liv. 6. Cette Feste se nommoit *Le-*

82 MERCURE

Etisternium, parce que selon le même Historien il y avoit des lits dressez. Voilà donc la chose, mais le mot de *Rhede* est inconnu. On ne sçait, pour ainsi dire, de quelle race il descend, & pourquoy on a ainsi nommé cette douce Seance de la Tournelle. *Ubi misericordia super exaltat iudicio.*

Sil'on ne se sert pas du mot de *Rhede* dans quelques Parlemens de Pays Coutumier, il suffit qu'on s'en serve dans les Parlemens de Droit Ecrit, pour en vouloir connoistre la source, d'autant plus que le Con-

GALANT. 83

seil s'est luy-même servi du terme de *Rhede*, en faisant il y a quelques années un Reglement à la requeste du Procureur General du Parlement de Guienne. De plus, c'est un mot public, & consacré à marquer une Seance singuliere de la Tournelle, qui au lieu de s'appliquer, selon la coutume, à découvrir les crimes pour punir les coupables, laisse, pour le dire ainsi, tomber des mains le glaive de la Justice, & ne s'occupe qu'à chercher les moyens d'ouvrir les Prisons.

84 MERCURE

- Ignoscitque Themis mitissima Il faut donc faire une recherche du mot de *rhede*, & de la convenance qu'il peut avoir avec la delivrance des Prisonniers qui se fait ce jour-là; car enfin,
Conveniunt rebus nomina quæque suis.

Jusques icy la découverte n'en a point esté faite, & quelque soin qu'on ait pris pour déterrer ce terme de *Rhede*, en le demandant aux Gens du Palais, on n'a pû en rien apprendre; ce qu'il faut attribuer au temps. Il efface les caracteres des Inscriptions,

GALANT. 85

tellement qu'on ne peut plus les lire. Il efface de même , si cela se peut dire , l'origine des vieux mots , à ne la pouvoir plus reconnoître. Néanmoins comme on s'attache à déchiffrer ces Inscriptions antiques, & qu'on y fait des conjectures, on peut essayer de même à pénétrer le mot de *Rhede*, & par quel titre il convient à des Prisonniers élargis.

On demeure d'accord qu'autrefois on parloit Latin au Palais, & que ce n'est que depuis François I. qu'on y a renoncé à cette Langue. Si cet

86 MERCURE

te Epoque de changement se trouve sous le regne d'un Prince sçavant , c'est que ce Latin estant une basse Latinité , bien differente du beau Latin du Digeste , faisoit tort à la majesté de Themis , laquelle depuis ce temps-là est délivrée d'une Langue moins Latine que Romaine , & dont les termes n'estoient pas *urbana verba* , mais *verba rustica* , ou comme les nomme le docte Spelman , *Latino-barbara*.

Il faut donc chercher le mot *Rhede* dans le Latin. *Rheda* signifie un char , un chariot.

GALANT: 87

Hanc Epistolam dictavi sedens in rheda, dit Cicéron dans une de ses Epistres à Atticus. Il a ennobli ce mot, qui originaiement est Gaulois. *Plurima Gallica valuerunt, ut rheda & petoridum quoque, quorum altero Cicero tamen, altero Horatius utitur*, dit Quintilien Inst. Treb. liv. 1. Quoy qu'il en soit, le sens qu'il a, ne peut convenir à la dernière Seance de la Tour-nelle; car bien loin que les Juges soient alors élevez comme sur un char, ils descendent de leur Tribunal ordinaire, & se mettent dans les Sieges bas,

88 MERCURE

Le char aussi n'est pas un siége de pardon. Lors que ceux qui triomphoient , entroient dans Rome , & que leur Char commençoit à tourner vers le Capitole , on envoyoit en prison les Captifs , & on les y faisoit mourir. *Cum de foro in Capitolium currum flectere incipiunt , illos duci in carcerem jubent , qui dies , & victoribus Imperii , & victis vitæ finis fuit.* Cic. Verr. 5. Enfin la charette , comme tout le monde sçait , n'est destinée qu'à conduire les criminels en spectacle au peuple, non pour mani-

GALANT. 89

feſter leur grace , mais pour arriver à la potence ou à l'échaffaut, où ils ſont défaits. *Rbeda* donc ne convient icy ny aux Juges , ny aux Prifonniers à l'égard de la délivrance du jour.

Rede approche de *rete*, un filet de Peſcheur. Les Eſpagnols qui ſont frontiere au reſſort du Parlement de Guienne , diſent *reda* , mais quelle application peut-on faire icy de ce filet ? Seroit-ce parce que dans ce jour de grace on tire des fers des Prifonniers, qui en eſtoient arrê-

Février 1699.

H

90 MERCURE

rez comme des poissons enfermés dans des filets.

Autrefois dans le vieux langage on disoit *De* pour *Dieu*, & par la même contraction on a pû joignant le mot Latin avec *de* mettre *re* pour *rei*; ce seront des coupables élargis pour l'amour de Dieu. Ce n'est pas le caractère des Juges de pardonner, mais c'est Dieu qui pardonne alors par leur ministère. Ainsi, dit Tite Live, c'étoient les Dieux durant certains jours de l'année, jours de grace, qui secouroient ceux qui estôient dans les

*fors ; & cela même les mettois
comme à l'abry de nouvelles
chaisnes. Religioni deinde fuisse,
quibus eam opem distulissent, vin-
citi.*

Lorsque la Tournelle dis-
tingue les Prisonniers sur le
rapport qui luy en est fait, elle
prononce contre celui qui est
excepté par la qualité de son
crime, *munat*. Peut-estre au-
t-on dit autrefois en faveur
de celui qui se trouvoit dans
le cas de remission, *redeat*, qu'il
retourne chez lui ; & depuis
par Sytsole, *redat* ; & quoy que
la Tournelle prononce aujour-

92 MERCURE

d'huy autrement, le terme fera Demeure pour denommer, à *mitiori*, toute l'action de la Seance.

On lit dans l'Evangile de Saint Luc, chap. 16. v. 2, *Redde rationem villicationis tue*, Rens compte de ton administration. Si ce jour-là on interrogeoit les Prisonniers avec ces paroles, on pourroit croire que le mot Latin *redde* auroit fait naistre celui de *redde* au Palais; mais on ne les interroge point, & on se contente de le savoir par la bouche de leur Avocat ou de leur Procureur, la cause de leur

GALANT. 93

emprisonnement. De plus, ce que dit le Pere de Famille à son Econome, *Redde rationem*, est à dessein de le convaincre pour le condamner; au contraire de la *Redde*, où l'on a intention de délivrer & d'ouvrir les prisons.

On a dit autrefois dans la basse Latinité, *fredde* pour *fides*, comme l'a remarqué du Cange dans son Glossaire. Or c'est l'usage dans le pays de la Garonne d'oster quelquefois l'*f* du commencement des mots. On dit *ille* pour *fille*, *eu* pour *feu*; le Chasteau du Ha

94 MERCURE

pour le Chasteau du *Far*. Il en peut estre arrivé icy de même; de *fredda* on aura fait *redde*, d'où l'on tire une idée qui convient au sujet. Alors la Justice fait un acte de Religion & de pieté en délivrant des prisonniers; ce qu'elle ne feroit pas, si elle s'en tenoit aux Loix & aux Ordonnances, qui sont severes. Ce motif est tres-bien expliqué par Gregorius Tolotanus lib. 31. cap. 32. *Inde non modicum beneficium existimaverunt antiqui, pietatis & religionis causâ solvere vinctos à carcere, & veluti pœnam illis*

GALANT. 95

*levare & remittere, si gravium
criminum rei non sint, in die
Paschatis, quo Dominus noster
resurrexit, solutis mortis viuculis.*
De cette sorte *fredda* par le
retranchement de l'*f*, avec le
sens qu'on vient de luy don-
ner, auroit fait le nom de
redde.

Mais sans le secours de la
Critique, à laquelle il est per-
mis de changer des lettres,
d'en ajouter, d'en retrancher,
& d'en faire une transposition,
voicy une voye toute unie &
sans aucun changement pour
le mot de *redde*, & le sens qu'on

96 MERCURE

luy donne , c'est que dans la basse Latinité , qui estoit le stile du Palais , *redda* se disoit pour *reditus* , rente. Ainsi la *redde* seroit la rente que la Justice paye à la Feste. Cette délivrance de prisonniers , qui se fait alors , est comme une redevance dont la Cour s'acquitte en leur faisant ôter les fers avec lesquels ils estoient venus à l'Audience , & leur donnant la liberté entière. La Justice satisfait donc à la Pasque de ce qu'elle luy doit , en mettant dehors quelques prisonniers qu'elle détenoit

détenoit avec un droit d'autorité & de procédure, & dont elle ne se relâche, que parce que la Feste exige d'elle de leur accorder la liberté. Aussi lors que l'Avocat ou le Procureur parle pour quelqu'un, il en demande l'élargissement, moins en insistant sur la personne, qu'en considération de la Feste.

Enfin, si l'Allemand ou le Flamand sont Langues qui puissent en quelque occasion particuliere estre entrées au Palais, il semble que par leur moyen on trouve formelle-
Fevrier 1699. I

98 MERCURE

ment & à la lettre ce que l'on cherche. J'ay lû Redden, liberare, delivrer. Radder, Servator, sauver, dans un Dictionnaire intitulé, *Trium linguarum Dictionarium, Teutonice, Latine, Gallice, Loncardia apud Raddaum 1619.* Le sens de la Redde est dans le mot reddere, un acte de bonté, de clemence, une Delivrance, une Grâce, une Liberté. Peut estre que redens designant la branche de l'arbre, qui est conservée lors qu'on coupe les autres, vient de la même souche. De cette sorte, Redde seroit un



GALANT.



Etranger venu par mer dans
l'Aquitaine ; un terme que
Thetis auroit introduit chez
Themis ; un Outremer arrivé
autrefois à Bordeaux dans ces
Flotes marchandes qui vien-
nent depuis plusieurs Siecles
ancrer au fameux Port de la
Lune , qui y font leur cour au
Pouchus Aquitanique , & qui
y chargent grand nombre de
vins de la Province. Voilà le
mot de Redde cherché en bien
des endroits differens.

*Unâ voce super variant sic
plurima sensa.*

On ne doit pas trouver étran-

I ij

100 MERCURE

ge cette diversité de conjectures sur le mot de *Redde*, puis qu'il n'y en a guere moins entre les Saxons sur l'Echiquier d'Angleterre, qui se nomme en Latin vulgaire *Echicarium*. Terrerius dit que cette Chambre Fiscale se nomme ainsi, parce que dans les procédures le Demandeur matte le Défendeur, ou le Défendeur matte le Demandeur, ce qu'il tire du mot des Echets, où tantost l'un, tantost l'autre est fait mat. Nicodius dit que l'Echiquier est ainsi nommé, parce qu'il y a di-

verses personnes dans cette
Chambre, comme il y a di-
verses pieces dans le jeu des
Echets. Pithou & Chopin
veulent que la Cour de l'Echi-
quier soit dénommée de la for-
te d'un terme Allemand, dont
ils la dérivent, *Schats*, qui si-
gnifie *tresor*; & d'autres veu-
lent qu'elle ait eu le nom d'E-
chiquier à cause d'un Tapis
que l'on met sur la Table, le-
quel estant marqué de plu-
sieurs rayes tirées en lon-
gueur & en largeur, fait des quarrez
qui ont la figure de ceux d'un
Echiquier où l'on joue. *Quam*

sunt incerti hominum animi, dit
Cicéron. Je suis, &c.

Je vous envoyay dans ma
Lettre de Décembre plusieurs
Ouvrages de Mademoiselle
l'Heritier, sur le Mariage de
Madame la Duchesse de Lor-
raine. Un célèbre Servant de
Toulouse, de l'Académie des
Lanternistes, charmé de l'esprit
de cette admirable Fille, luy
a adressé cette Ballade, dans
laquelle il luy donne le nom
de TELESILLE, comme ont
déjà fait quelques autres; en
sorte que ce nom luy est de-

GALANT. 103

venu particulier dans ce qui
s'écrit en Vers, comme celuy
de Sapho l'est à Mademoiselle
de Scuderi.

A MADEMOISELLE L'HERITIER.

TOy, dont le Sile agreable & fé-
cond.

Fait qu'on te nomme à bon droit
Telefille,

Tes Vers passant ceux que les autres
font,

Quel los donner à ta Muse gentille

Courte seroit la neuvaîne Quadrille

A t'applaudir & louer dignement.

De ton esprit par tout le feu petille,

ongues ne fut un esprit si charmant.

[iij]

&

Nombreux écrits, qui vrais mo-
deles sont ,
Ta Plume enfante , & la Cour en
fourmille.
Que de beautez , que de graces ils
ont !

En leur faveur envieux se desille.
Faut qu'à mon tour là-dessus je ba-
bille ,

Ores, je veux dire mon sentiment ,
Et publier que de fil en aiguille
Onques ne fut un esprit si charmant.

S

D'un tour galant , & dont Phe-
bus répond ;
Nous peins Himen & le divin Sou-
drille ,
Quand Lorrain Duc preux & feal à
fond ,
Epouse prend de Royale Famille.

GALANT. 105

Auprès de toy passeroit pour vetille
L'ingenieux & naïf feu Clement.
Avec quel art ton adresse s'habille !
Onques ne fut un esprit si charmant

S

Louis fameux par son zele pro-
fond ,
Et par l'éclat dont son courage brille ,
Craint, adoré, d'où la glace morfond
Jusqu' aux climats où peuples Soleil
grille ,
Longtemps vivra dans tes Vers sans
cheville ,
Qu'il peut luy seul guerdonner lar-
gement.
Ils morgueront le noir monstre à
faucille ,

Onques ne fut un esprit si charmant

E N V O Y,

Sœur des neuf Sœurs , sage & sça-
vante Fille ,

Ton discours a maint & maint agré-
ment.

Si ne dis vray je veux bien qu'on
m'écrille,

Onques ne fut un esprit si charmant.

REPONSE

De Mademoiselle l'Heritier
A M^r L. A. L.

RONDEAU.

TAlens heureux avez à tous pro-
pos.

Naissent chez vous les énergiques
mots ;

Quand déclamez un Discours ma-
gnifique ,

Vous triomphez en stile Marotique ;

Sur tous les tons celebre est vostre
los.

Dans le giron d'un gracieux repos,
Sans vous livrer à nonchalans pa-
vots,

Tres-doctement vous mettez en
pratique

Talens heureux.

S
Que galamment me contez des
fagots !

Ah, pour chanter Louis, nostre He-
ros,

Moult me duiroit vostre douce Mu-
sique.

Phebus, ce Dieu du noble Art Poë-
tique,

Bien amplement mit chez vous en
déposit

Talens heureux.

Mademoiselle l'Heritier
ayant eu chez Mademoiselle

no MERCURE

des Houlières une conversation fort vive & fort enjouée contre la coquetterie, reçut quelques jours après ce Rondeau, que luy envoya cette illustre Fille, si digne du nom qu'elle porte.

RONDEAU.

Contre l'Amour qu'osez-vous
entreprendre ?

Il a des feux prests à reduire en cendre.

Les fiers Mortels qui méprisent ses
loix.

De la raison n'écoutez point la voix,
Elle ose plus qu'elle ne peut prétendre.

GALANT. 109

Dans tous les temps elle n'a pu
défendre

Un cœur charmé du plaisir de se
rendre.

A quoy vous sert de parler tant de
fois

Contre l'Amour ?

S

Tremblez, Philis, ah, tremblez de
répandre

Ces pleurs trop vains qu'exige une
ame tendre,

Craignez le sort qui suit un fatal
choix.

La triste Echo dans le fond de nos
Bois,

Souffre, languit, & ne fait rien en-
tendre

Contre l'Amour.

110 MERCURE

R E' P O N S E De Mademoiselle l'Heritier R O N D E A U.

LA liberté charme , ravit, enchan-
re ;

De tous les cœurs elle est la douce
pente.

Le mien toujours sensible à ses dou-
ceurs ,

Du fol Amour méprisant les ardeurs,
Sçut s'affranchir de sa chaîne pe-
sante.

Lors qu'il produit les tours d'une in-
constante ,

Ou d'un jaloux la rage extravagante,
Pourquoy vouloir m'oster des tons
raillieurs

La liberté ?

GALANT 11

Vous me vantez en vain sa main
puissante ;

Ses traits, Iris, n'ont rien qui m'é-
pouvante.

Quand on baignit fesses, tabac, li-
queurs,

Et qu'on s'occupe au bel Art des
neuf Securs, [tente

On sent toujours dans son ame con-
La liberté.

Je ne vous dis rien de cet
autre Rondeau, dont vous
connoistrez la beauté en le
lisant. Il est adressé

A M. H. D. C. T. G. A. G. C.

A La raison qui ne fait résistance ?

A nous humeur, nature, accoutu-
mance,

112 **MERCURE**

Plaisir , chagrin , mouvement , où
repos ,
Tout est excès , & chacun en deux
mots ,
Toujours en tout va plus loin qu'il ne
pense.

Vois-tu cet homme à farouche appa-
rence ,
Maintien severe & caustique propos.
Il s'applaudit de sa rare prudence,
Mais c'est abus , le fat tourne le dos
A la raison,

Peu de Mortels sont de sa connois-
sance.
Pour toy , C... qu'une heureuse
naissance ,
Un esprit droit sauve de tous de-
fauts ,

GALANT. 113

Qui mets entr'eux & toy tant de
distance,

Comme à mes Vers, fers toujours
de Heros

A la raison.

On mande de Chalais en
Saintonge, que le Roy par la
derniere Déclaration ayant
ordonné aux Evêques d'éta-
blir des Ecclesiastiques, dans
les endroits où il y auroit
beaucoup de nouveaux Con-
vertis, afin de les pouvoir
instruire dans la verité de la
Religion Catholique, par les
Prédications qu'ils seroient
obligez de faire tous les Di-
Fevrier 1699. K



Nombreux écrits, qui vrais mo-
deles sont ,
Ta Plume enfante , & la Cour en
fourmille.

Que de beautez , que de graces ils
ont !

En leur faveur envieux se desille.
Faut qu'à mon tour là-dessus je ba-
bille ,

Ores, je veux dire mon sentiment ,
Et publier que de fil en aiguille
Onques ne fut un esprit si charmant.



D'un tour galant , & dont Phe-
bus répond ,
Nous peins Himen & le divin Sou-
drille ,

Quand Lorrain Duc preux & feal à
fond ,
Epouse prend de Royale Famille.

GALANT. 105

Auprès de toy passeroit pour vetille
L'ingenieux & naïf feu Clement:
Avec quel art ton adresse s'habille !
Onques ne fut un esprit si charmant

S

Louis fameux par son zele pro-
fond,
Et par l'éclat dont son courage brille,
Craint, adoré, d'où la glace morfond
Jusqu'aux climats où peuples Soleil
grille,
Longtemps vivra dans tes Vers sans
cheville,
Qu'il peut luy seul guerdonner lar-
gement.
Ils morgueront le noir monstre à
faucille,

Onques ne fut un esprit si charmant

ENVOY,

Sœur des neuf Sœurs, sage & sça-
vante Fille,

106 MERCURE

Ton discours a maint & maint agré-
ment.

Si ne dis vray je veux bien qu'on
m'écrille,

Onques ne fut un esprit si charmant.

REPONSE

De Mademoiselle l'Heritier
A M^r L. A. L.

RONDEAU.

Talens heureux avez à tous pro-
pos.

Naissent chez vous les énergiques
mots ;

Quand déclamez un Discours ma-
gnifique ,

Vous triomphez en stile Marotique ;

Sur tous les tons celebre est vostre
los.

GALANT. 107

Dans le giron d'un gracieux repos,
Sans vous livrer à nonchalans pa-
vots ,

Tres-doctement vous mettez en
pratique

Talens heureux.

S
Que galamment me contez des
fagots !

Ah, pour chanter Louis, nostre He-
ros ,

Moult me diroit vostre douce Mu-
sique.

Phebus , ce Dieu du noble Art Poë-
tique ,

Bien amplement mit chez vous en
déposit.

Talens heureux.

Mademoiselle l'Heritier
ayant eu chez Mademoiselle

110 **MERCURE**

des Houlières une conversation fort vive & fort enjouée contre la coquetterie, receut quelques jours après ce Rondeau, que luy envoya cette illustre Fille, si digne du nom qu'elle porte.

RONDEAU.

Contre l'Amour qu'osez-vous
entreprendre ?

Il a des feux prests à reduire en cendre.

Les fiers Mortels qui méprisent ses
loix.

De la raison n'écoutez point la voix,
Elle ose plus qu'elle ne peut prétendre.

GALANT. 109

Dans tous les temps elle n'a pû
défendre

Un cœur charmé du plaisir de se
rendre.

A quoy vous sert de parler tant de
fois

Contre l'Amour ?

S

Tremblez, Philis, ah, tremblez de
répandre

Ces pleurs trop vains qu'exige une
ame tendre,

Craignez le sort qui suit un fatal
choix,

La triste Echo dans le fond de nos
Bois,

Souffre, languit, & ne fait rien en-
tendre

Contre l'Amour.

110 **MERCURE**

RÉPONSE
De Mademoiselle l'Heritier
RONDEAU.

LA liberté charme, ravit, enchan-
re ;

De tous les cœurs elle est la douce
pente.

Le mien toujours sensible à ses dou-
ceurs ,

Du fol Amour méprisant les ardeurs,
Scut s'affranchir de sa chaîne pe-
sante.

Lors qu'il produit les tours d'une in-
constante ,

Où d'un jaloux la rage extravagante,
Pourquoy vouloir m'ôter des tons
raillieurs

La liberté ;

GALANT 111

Vous me vantez en vain sa main
puissante ;

Ses traits, Iris, n'ont rien qui m'é-
pouvante.

Quand on baignit fesses, tabac, li-
queurs ,

Et qu'on s'occupe au bel Art des
neuf Sœurs , [tente

On sent toujours dans son ame con-
La liberté.

Je ne vous dis rien de cet
autre Rondeau , dont vous
connoistrez la beauté en le
lisant. Il est adressé

A M. H. D. C. T. G. A. G. C.

A La raison qui ne fait résistance ?

A nous humeur , nature , accoutu-
mance ,

Plaisir , chagrin , mouvement , où
 repos ,
 Tout est excès , & chacun en deux
 mots ,
 Toujours en tout va plus loin qu'il ne
 pense.



Vois-tu cet homme à farouche appa-
 rence ,
 Maintien severe & caustique propos.
 Il s'applaudit de sa rare prudence,
 Mais c'est abus , le fat tourne le dos
 A la raison,



Peu de Mortels sont de sa connois-
 sance.
 Pour toy , C.. qu'une heureuse
 naissance ,
 Un esprit droit sauve de tous de-
 fauts ,

GALANT. 113

Qui mets entr'eux & toy tant de
distance,

Comme à mes Vers, fers toujours
de Heros

A la raison.

On mande de Chalais en
Saintonge, que le Roy par sa
derniere Déclaration ayant
ordonné aux Evêques d'éta-
blir des Ecclesiastiques, dans
les endroits où il y auroit
beaucoup de nouveaux Con-
vertis, afin de les pouvoir
instruire dans la verité de la
Religion Catholique, par les
Prédications qu'ils seroient
obligez de faire tous les Di-
Fevrier 1699. K

114 **MERCURE**

manches & les jours de Fêtes,
les nouveaux Convertis de
tout le Canton de Chalais,
ont demandé à M^r l'Evêque
de Saintes, M^r Mioule Curé
de Saint Laurent, M^r Meu-
nier Curé de Saint Cyprien,
& M^r Daniel Câté de Saint
Martial; comme estant des
personnes d'une grande eru-
dition & d'un exemple singu-
ier. *De la sagesse & de la gloire.*

L'esprit est un avantage
qu'on ne peut trop estimer.
Un jeune homme qui en avoit
infiniment, mais qui estoit
né sans aucun bien, se trou-

va pourvû d'une habileté de genie, qui supléa en fort peu de temps à tout ce qui luy manquoit du côté de la fortune. Il estoit actif, vigilant, laborieux, & secondé d'une heureuse Etoile qui l'accompagna dans toutes ses entreprises, à peine eut-il vingt-cinq ans, qu'il se vit riche de cent mille écus. Ses richesses s'augmentant toujours par le grand commerce qu'il trouva moien de s'établir dans les païs étrangers, il fut regardé comme un party tres-avantageux par quantité de personnes qui

K ij

116 MERCURE

lui firent offrir leur alliance. Il ne tenoit qu'à luy de choisir, & la pluspart de ceux qu'il voyoit voulant l'engager à se marier, une femme d'un fort grand merite & de beaucoup de vertu, luy en parla comme tous les autres. Il luy avoit obligation, & elle l'avoit appuyé auprès des Puissances dont la protection ne luy avoit pas esté inutile. Aussi disoit-il toujours, qu'il luy devoit la plus grande partie de son bien, puisqu'elle l'avoit soutenu avec ardeur contre ceux qui avoient voulu

le traverser dans plusieurs affaires. Un principe de reconnoissance se mêlant à l'estime qu'il avoit pour cette Dame, il luy répondit qu'elle pouvoit disposer de luy, & que puisque tout le monde le pressoit de prendre une femme, il en vouloit une de sa main. La Dame à qui ce choix fut laissé, luy repartit, que ce seroit une affaire bientoist faite, pourvu qu'il voulust suivre ses conseils, & s'attacher moins au bien qu'au vray merite & à la sagesse. Elle ajoûta qu'il luy paroïsoit que les grandes

affaires dont il avoit la conduite, le comblant de biens de jour en jour, il ne pouvoit rien faire de mieux que d'épouser une jolie fille, qui luy devant toute sa fortune, ne chercheroit qu'à luy plaire pour reconnoître ce qu'il auroit fait pour elle. Là dessus elle luy proposa une jeune **Demoiselle, belle & bien faite, d'une humeur douce, & qui** estoit estimée de tout le monde pour son esprit & ses belles qualitez. Il accepta le parti. On luy fit voir la Demoiselle dès le lendemain. Il

la trouva encore plus aimable qu'elle ne luy avoit paru dans le portrait, que luy en avoient fait diverses personnes, & le mariage fut conclu en peu de jours aux conditions qu'il plut à la Dame de prescrire. Jamais union ne fut plus tendre. La sympathie d'humeur se trouvoit entr'eux, & l'un & l'autre la remercioit tous les jours de les avoir rendus si heureux. Il ne leur manquoit qu'une seule chose. Il y avoit déjà six années entières que le mariage s'estoit fait, & ils n'avoient point d'enfans.

120 MERCURE

Le mary en souhaitoit avec passion, & ils portoient envie à la Dame, qui de son côté n'estoit pas contente d'avoir une nombreuse famille. Il y avoit plus de noblesse que de bien dans la maison, & trop de secondeur n'estoit pas pour elle un avantage. Enfin la jeune mariée s'appercût qu'elle estoit grosse, & la Dame son amie la devint en même temps, avec cette difference que si ce fut un tres-grand sujet de joye pour l'une, l'autre ne put s'empêcher de s'en montrer affligée. Son Amie
l'en

l'en consola en luy disant, que
s'il arrivoit qu'elle accouchast
d'un Enfant d'un autre sexe
que celuy dont accoucheroit
la Femme, elle n'en auroit
aucun embarras, pourvû qu'
elle voulust bien qu'on en fist
un mariage. Cela fut promis
de part & d'autre, & son Amie
estant accouchée la première
d'un garçon, la Dame l'ap-
pella d'abord son Gendre.
Elle accoucha peu de jours
après, mais ce fut aussi d'un
garçon qui ne vécut que fort
peu de temps. L'exécution du
mariage arrêté fut remise à

Février 1699,

L

122 MERCURE

la première Fille qu'elle auroit, ce qui arriva cinq ou six années après. Cependant son Ami ravi de se voir un héritier, le faisoit élever avec tout le soin possible, & auroit esté inconsolable s'il l'avoit perdu. Il n'aimoit point ses Parens, qui n'avoient rien d'estimable, & son Fils luy estoit d'autant plus cher, qu'il paroissoit que la Femme n'auroit point d'autres Enfans. Il luy donna divers maîtres; & quoy qu'il luy fist apprendre, il réussissoit en tout d'une manière qui ne laissoit rien à souhai-

rer. Toutes ses inclinations estoient nobles , & le penchant qu'il fit d'abord paroistre pour les armes , donna quelque chagrin à son Pere , qui redoutant les perils d'une profession si dangereuse , auroit bien voulu qu'il en eust choisi une autre. Il pria la Dame , qui continuoit toujours à luy donner le nom de son Gendre , de l'en détourner , & luy dit que c'estoit son interest de prendre des précautions pour le conserver , puis que son dessein estoit de le marier avec la Fille. Elle ré-

L ij

144 MERCURE

pondit en plaisantant, que peut-estre il y songeroit plus d'une fois, lors qu'il faudroit parler serieusement, & que quand il feroit un autre choix pour ce Fils, qu'il vouloit bien luy recommander, elle l'aimoit assez tendrement pour contribuer à tout ce qui luy feroit avantageux sans aucun rapport à elle. En effet, on peut dire que la Dame estoit une autre mere pour luy. Son application estoit grande pour luy inspirer tous les sentimens d'un honneste homme, & elle trouvoit en luy de

si favorables dispositions, qu'elle n'avoit pas de peine à y réussir. Il avoit déjà douze ans lors qu'il luy vint une Sœur. Ce fut un surcroist de joye pour son Pere, qui ne se put exprimer. Il commença à ne plus tant craindre l'inclination que son Fils avoit marquée pour l'épée. Au contraire, ses Amis luy firent connoistre qu'il avoit à souhaiter qu'il prist ce party, puisque pouvant luy donner abondamment dequoy la faire paroître, il repareroit par là, ce qu'il n'avoit point par la nais-

Lij

126 **MERCURE**

fance. Convaincu par ces raisons, il luy fit apprendre à bien monter à cheval, & les autres exercices. Il y réussit parfaitement, & à dix-sept ans il prit party dans les Troupes. Son Pere l'éloigna avec regret, mais la gloire qu'il s'acquit dès ses premières campagnes le consolait de ne le point voir, & il avoit d'un autre costé un amusement fort agreable dans les caresses de sa Fille, qui devenoit toute belle, & dont l'éducation luy donnoit un grand plaisir. La Dame, intime Amie de cette

maison, n'estoit pas moins appliquée à tout ce qui pouvoit luy former l'esprit, & luy donner d'aimables manieres pour le monde, qu'elle l'avoit esté pour son Frere, qui ayant esté trois ans sans la voir, la trouva toute charmante, quand il revint passer quelques mois dans sa famille. Il luy fit les plus tendres amitez, & elle témoignoit estre ravie de s'en voir aimée, se faisant un honneur d'avoir un Frere dont elle entendoit dire beaucoup de bien, & qu'elle trouvoit d'une figure fort agreable. Ces sen-

L iij

128 MERCURE

timens ne firent que s'augmenter, & toutes les fois que le Cavalier estoit en pouvoir de revenir chez son Pere, il trouvoit sa Sœur plus accomplie, & rémoignoit ne rien souhaiter avec plus d'ardeur que de la voir dans un établissement considerable. Si tost qu'elle eut quatorze ans, il pressa son Pere de la marier, & il en eut pour réponse qu'il le vouloit marier auparavant. Ce fut alors que ce Pere luy parla tout de bon de la Fille de la Dame, à qui il l'avoit destiné dès son bas âge. C'é-

toit une Demoiselle qui méritoit d'estre aimée, & qui avoit beaucoup d'agrément dans sa personne. Il luy dit que quoy qu'il ne fust pas juste qu'il s'affujettist à suivre son choix, il avoit de si grandes obligations à sa famille, que s'il ne se sentoit point de repugnance à dégager sa parole, il luy feroit un veritable plaisir de consentir à ce mariage. Le Cavalier répondit qu'ayant esté élevé en quelque sorte avec la Demoiselle dont il luy parloit, il avoit conçu beaucoup d'estime pour elle,

130 MERCURE

& même de l'amitié, mais qu'il le prioit de vouloit luy accorder encore deux ou trois années avant que de l'obliger à aucun engagement. La demande estoit trop juste pour le refuser. Il partit pour la campagne, & revint deux ans après tout couvert de gloire. Sa Sœur luy parut si belle qu'il en fut charmé, & plus encore de son esprit & de ses manieres, que de sa beauté. Il ne pouvoit se lasser de l'entretenir, & les choses fines qu'elle luy disoit le surprenoient tellement qu'il la mettoit audessus de

*** GALANT. 121**

toutes les personnes de son sexe qu'il avoit connues. Il voulut sçavoir si entre plusieurs Amans qui se presentoient pour elle, il ne s'en trouvoit aucun dont elle eut le cœur touché; & il la pria de luy parler sans déguisement. La Belle luy dit qu'apparemment le temps où elle devoit aimer n'estoit point encore venu; mais qu'elle avoit le goust assez bon pour lui avouer qu'un Amant fait comme luy seroit dangereux pour elle, s'il luy pouvoit ressembler entierement, non seulement pour la

112 MÉRGOUE

Bonne mine, la politesse & le
sçavoir vivre ; mais pour la no-
blesse des sentimens, l'amour
de la gloire & l'exacte probité,
& qu'afin qu'elle ne fust point
trompée, si absolument on
vouloit la marier, comme on
luy en parloit fort souvent, il
faudroit qu'il prist le soin de
luy chercher un Mari, parce
qu'elle sçavoit qu'il l'aimoit
& que se connoissant en mé-
rite, elle avoit lieu de se tenir
seure qu'il choisiroit bien. Des
choses si flatteuses, quoyque
d'une Sœur, ne laisserent pas
de faire plaisir au Cavalier qui

prit pour elle toute l'amitié qu'on peut avoir pour une personne tres-estimable de toutes manieres. Il luy parut même que cette amitié estoit trop forte , & il se reprochoit quelquefois l'attachement qu'il avoit à estre sans cesse avec sa sœur , & son trop de sensibilité pour les innocentes marques de tendresse qu'il en recevoit. Ces sentimens qu'il surprenoit dans son cœur le faisoient rêver. Chacun s'en appercevoit , & sa sœur plus que personne luy en demandoit souvent la cause,

134 MERCURE

Dans ce temps-là , son pere luy parla serieusement de la fille de la Dame qu'il avoit promis qu'il lui feroit épouser. Il y consentit sans aucune repugnance, & crut qu'un engagement de cette nature le déferoit de l'humeur réveuse où il tomboit malgré luy. Ce qu'il y eut d'extraordinaire & de surprenant , c'est que la Dame voyant que le mariage de sa fille devenoit une affaire serieuse , dit au pere qui luy demanda son agrément, qu'elle avoit d'autres desseins pour le Cavalier à qui il falloit une

fortune plus avantageuse, & que puisqu'elle avoit marié la mere, elle le prioit de trouver bon qu'elle mariât aussi le fils. Cette generosité engagea le Pere à y répondre par la protestation qu'il fit de ne point changer de sentiment, & de rejeter tous les avantages que son Fils pourroit rencontrer ailleurs. Le Cavalier pour qui estoit née cette contestation, crut de son costé qu'il ne pouvoit faire moins pour reconnoître l'honnesteté de la Dame, que de se plaindre du refus qu'elle faisoit de l'acce-

126 MERCURE

pier pour son Gendre. Il ajouta
 qu'il ne vouloit point pene-
 trer les raisons qui pouvoient
 l'en empêcher, mais qu'il la
 prioit, si son alliance ne luy
 plaisoit pas, de le laisser
 vivre en liberté, sans cher-
 cher à luy faire prendre au-
 cun autre engagement, à quel-
 il estoit absolument résolu de
 s'opposer. La Dame luy de-
 manda en riant si une persona-
 ne aussi belle que sa Sœur, &
 qui auroit le même mérite,
 seroit incapable de se faire ai-
 mer de luy. Ces mots le mi-
 rent dans un embarras terri-

Fin.

ble. Il rougit ; il se troubla, mais la Dame qui depuis long-temps lisoit dans son cœur, l'étonna bien davantage en luy disant que c'estoit cette Sœur mesme qu'elle avoit envie qu'il épousast. Il seroit difficile d'exprimer les diverses agitations où il se trouva sur une proposition dont l'effet luy paroissoit impossible. La Dame les finit d'une manière bien agreable pour luy, quand elle luy dit qu'il estoit son Fils, & non pas de celle qu'il avoit cruë jusque-là sa Mere. Ce Fils dont cette Me-

Février 1699.

M

138 MERCURE

re avoit accouché en même temps que la Dame, estoit mort dès le premier temps de sa naissance, pendant que son Mary estoit éloigné, & cette Femme affligée voulant épargner à son Mary la douleur que cette perte luy auroit causée, pria la Dame de vouloir bien luy donner son Fils, qu'elle élèveroit comme le sien. La Dame qui estoit chargée d'enfans, consentis sans peine à ce qu'elle souhaita, ne doutant point que quand il faudroit découvrir la chose à son Mary, il ne luy donnaist une

partie des grands biens qu'elle avoit contribué à luy faire avoir par son credit. Après la naissance de la Fille, les deux Meres avoient protesté de les marier ensemble, & comme elles avoient toujours pris soin de les observer, elles avoient vû avec plaisir l'attachement d'estime & d'amitié rendre qu'ils avoient pris l'un pour l'autre. Il ne fut plus question que d'apprendre tout au Pere, qui n'ayant jamais douté que le Cavalier ne fust son Fils, l'avoit toujours aimé chèrement ;

M ij

140 **MERCURE**

de sorte qu'il vit avec une
joye inconcevable qu'il le
pouvoit marier avec sa Fille.
Le fort penchant que le Ca-
valier auoit toujourns marqué
pour les armes , luy fut une
confirmation de sa naissance ,
outre que sa Nourrice que
l'on avoit fait entrer dans de
secret , vivoit encore , & qu'il
fut un témoin irréprochable.
Le Cavalier & la Belle qui s'ai-
moient peut estre plus qu'un
Frere & une Sœur n'ont accou-
tumé de faire , n'eurent pas
de peine à changer leur ami-
tié en amour , & l'on pourroit

dire qu'il ne s'est jamais fait de Mariage, dont toutes les personnes intéressées ayeu reçu plus de satisfaction que de celui-cy.

M^r l'Abbé de Choiseuil, Chanoine de Nostre-Dame de Paris, estant decedé sur la fin du mois passé, sa place a esté remplie par M^r Bombes, à qui le Roy accorda il y a quelques années, dans le temps de la vacance du Siege Archiepiscopal, le Canoniat, auquel Sa Majesté nomme pour le serment de fidelité. Quoy.

142 MERCURE

qu'il soit encore fort jeune ,
 & qu'il ait eu peu d'occasions
 de paroître , on n'ignore pas
 qu'il a beaucoup de sçavoir &
 de pieté. Il est Neveu de M^r
 le Notre , dont je vous ay sou-
 vent entretenüe à l'occasion
 de la perfection où il a porté
 la magnificence & la propriété
 des Jardins, pour lesquels tou-
 te l'Europe sçait qu'il a un
 goust exquis , & qui avoit esté
 inconnu jusques à luy. Ce
 Chanoine est aussi Beau-
 frere de M^r Mollet, Commô-
 leur des Bastimens du Roy, &
 Eleve de M^r le Notre.

Il y a peu de maisons à Paris aussi belles que celle que M^{le} le Comte de Marsan a achetée il y a quelque temps, de M^{le} le President Tambonneau. Les Appartemens hauts & bas sont doubles, & sont de cinq pieces chacun. Ils ont vûe sur le Jardin, qui est tres-beau, & dont le Parterre est du dessein de M^{le} le Notre. L'Escalaier est des plus spacieux, des plus aisez & des mieux entendus. La premiere Salle où l'on entre a cinq grandes croisées, qui donnent toutes sur le Jardin. Cette Salle, & les quatre Pic-

144 MERCURE

ces qui suivent, sont très magnifiquement meublées ; & cependant le bon goût s'y fait encore plus distinguer que la richesse des meubles. On y voit deux lits , l'un de Retaille, & l'autre nommé des six couleurs, qui ne surprennent pas moins par la variété du dessein que par la richesse. On y voit une Tenture de tapisserie de Jule Romain, qui contient la Vie de l'Enfant Prodigue, & une autre à fond d'or, du dessein de M^r Berain, qui représente les attributs de Marine, il n'y a rien de plus beau

beau que les Miroirs, dont plusieurs font voir beaucoup de nouveauté dans leurs bordures. Il y a des glaces dans tous les trumeaux. Entre plusieurs belles Tables, il y en a de pierres de rapport, dont on ne peut trop admirer la beauté. Son Altesse Royale Monsieur ayant résolu d'aller voir ces Appartemens, M^r le Comte de Marsan le pria de luy faire l'honneur de venir dîner chez luy. Il y avoit à table, Monsieur, Madame de Marsan, Madame d'Armagnac, Madame la Duchesse

Fevrier 1699.

N

146 MERCURE

de Valentinois, Mademoiselle d'Armagnac, Madame la Duchesse de Vantadour, Madame de Grancëy, M^r le Chevalier de Lorraine, M^r le Maréchal de Villeroy, & M^r le marquis d'Estampes. Je ne dis rien du Repas, qui fut grand, exquis & bien entendu. M^r le Comte de Marsan a aussi regaté S. A. S. Monsieur le Prince.

Le mercredi 11. de ce mois, Mademoiselle de Villars, Fille de feu M^r le marquis de Villars, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General des

Armées de Sa Majesté, Conseiller d'Etat d'Epée, & cy devant Ambassadeur dans les Cours d'Espagne, de Savoye & de Dannemark. & d'Anne-marie de Belfond, épousa M^r le Comte de Choiseuil. Le mariage se fit aux Nouvelles Catholiques. Je ne vous dis rien de la naissance de ce Seigneur, tout le monde sçait qu'elle est tres-illustre.

Il s'est fait un Livre nouveau, qui doit estre d'une grande utilité pour ceux qui veulent écrire des choses qu'il

N ij

148 MERCURE

leur est important qu'on ne puisse déchiffrer, si leurs Lettres estoient surprises. Il a pour titre, *Nouvelle Methode pour écrire Secrètement, & pour traduire en François toutes les Langues étrangères.* Cette methode est fort courte, pourvû qu'on veuille bien se donner la peine d'observer toutes les regles que l'Auteur y donne, & qu'on ne se rebute point par le long temps qu'il y faut donner. Il est vray que pour s'épargner une partie de ce long travail, on peut ne s'en servir que pour les choses qui meritent le se-



CHINESE

CHINESE

SEALANT 149

est, sans l'employer dans la
Lettre entière. Ce Liote se-
vend au Palais, chez le S^r Ni-
colas le Gras, au troisieme
Pilier, à l'L couronnée.

Voicy des parolles qui ont
esté mises en air par un fort
habile Musicien. A l'air de
l'Air Nouveau.

Si tost que la cruelle eut vû son
frere massé, elle se mit à
Que ne m'opposoit elle un devoir
si rigoureux

N iij

150 MERCURE

*Elle attendoit pour rebuter mes
feux ,
Qu'ils se fussent rendus les mai-
tres de mon ame.*

Vous sçavez la mort du Prince Electoral de Baviere, arrivée à Bruxelles le 6. de ce mois , après quatorze jours de maladie. Marguerite Maria Theresed d'Autriche, Sœur puînée de la feuë Reine, & Fille de Philippe IV. Roy d'Espagne , & de Marie Anne d'Autriche, la seconde Femme, ayant épousé l'Empereur Leopold, il vint de ce maria-

GALANT

171

ge une Princesse, que M^r l'E-
lecteur de Baviere épousa en
premieres noces, & c'est de
ce mariage qu'est venu le
Prince Electoral qui vient de
mourir. Rien n'approche de
la douleur que M^r l'Elector
de Baviere a fait voir de cette
mort.

Quelques personnes, ou mal
informées, ou envieuses de la
gloire de madame Daulnoy,
à qui tant de beaux Ouvra-
ges pleins d'esprit ont acquis
une si juste réputation, luy
ayant imputé d'avoir fait un
Livre intitulé. *Memoires secrets*

N iij

152 MERCURE

de M. L. D. D. O ou, *Les Avar.*
tures Comiques de plusieurs grands
Princes de la Cour de France, elle
a cru devoir faire connoître
qu'il luy est faussement attri-
bué. C'est ce qui l'a obligée
d'écrire ce qui suit à une de
ses Amies. Elle a mis le titre
du Livre qu'elle desavouë au
commencement de sa Lettre,
qui est conçu en ces ter-
mes.

A M. LA COMTESSE DE M.

*V*oicy Madame le titre d'un
Livre d'une oname fait l'Au-
teur sans avoir examiné tout ce

EALANT. 103

qui en prouve l'impossibilité ;
mais soit par aversion pour moy
ou par l'esperance de le vendre
ailleurs, l'on a passé légèrement
sur les reflexions qui devoient me
pescher qu'on ne m'attribuast un
ouvrage si éloigné du caractè-
re de tous les miens. Je puis dis-
re sans donner trop à mon amour
propre, que je n'en ay jamais fait
où je n'aye gardé toutes les mesu-
res de modestie & de bien seance
qui conviennent à nostre sexe, &
mesme j'oze dire que comme la
naissance donne des sentimens nob-
les, l'on a remarqué dans mes
Ouvrages une certaine élévation

154 MERCURE

& une retenue, qui m'ont attiré l'aprobation des plus sévères. Malgré cela je n'ay pas voulu mettre mon nom à trente petits volumes dont le sort a esté assez heureux pour me donner envie de m'en faire bonneur. Pensez vous, Madame, qu'après avoir résisté à cette sensation, il pourroit m'en avoir pris une de me dire l'auteur du plus mauvais Livre qui ait jamais paru. Il est d'une insolence punissable, parlant sembleraement des plus grands Princes & des premières Princesses de nostre Cour. C'est un galimatias tiré de certains Ou-

ouvrages satyriques, dont le Roy
 fit mettre l'Auteur à la Bastil-
 le il y a trente ans. Mais de quel-
 le maniere celuy-cy s'explique t-il ?
 Ce ne sont que des quolibets,
 des proverbes, des anecdotes ra-
 dicules qui n'ont nulle apparen-
 ce de verité, des intrigues cri-
 minelles, & des mots qu'un Soldat
 ne voudroit pas prononcer. Le lan-
 gage des bales est celuy qu'on fait
 tenir aux Princes & aux Prin-
 cesses du Sang, & chaque page,
 ou plutôt chaque ligne, fournit de
 nouvelles impertinences. Je vous
 assure, Madame que je n'ay
 pû achever de les lire. Bien qu'on

156 MERCURE

me les attribuë, je ne dois point m'en justifier auprès des personnes qui me connoissent. A l'égard de celles qui ne me connoissent point, elles auront lieu de me croire telle, sans que je puisse m'en offencer. Fay supplié M^r. d'Argenson de vouloir ordonner une exacte recherche parmy ces malheureux qui vendent en cachette toutes sortes de Livres defendus & de me rendre justice, si on leur trouve celuy là. En effet, ne faudroit-il pas les punir pour les corriger ? Qui est la personne à l'abry des plus sanglantes pieces, quand on use de ces sortes de détours ? Les

justifications que l'on fait ensuite viennent presque toujours trop tard, & le Lecteur malévole se paye de son argent déboursé par le plaisir de croire mal de son prochain. Pour vous, Madame, qui estes mon amie, & dont les sentimens sont remplis d'équité, je suis bien certaine que vous n'oublierez rien pour persuader vos amis à mon avantage. C'est la grace que je vous demande, étant plus que personne, Votre tres-humble & tres obeissante servante.

A Paris ce 15 Fevrier 1699.

Depuis vingt-trois années

158 MERCURE

que je vous adresse mes Lettres, j'ay laissé passer une infinité d'occasions de vous parler de ma Famille, touchant des choses peut-estre aussi considerables que celles que je vous apprens tous les mois de plusieurs personnes distinguées. Je craignois de passer pour suspect, mesme en disant la verité, & qu'on ne m'accusast de me servir de l'avantage que j'ay de vous écrire, pour imposer à ceux qui lisent mes Lettres; mais enfin il est temps que ce silence finisse, & que j'obeisse à ceux qui ont

GALANT. 173

droit de me commander, & qui m'ont fait voir qu'une modestie plus longue paroistroit trop affectée, & que je ne dois pas faire plus longtemps injustice à mon sang, quand la vérité me force de parler. Je vais donc le faire, en déclarant que je n'avancerai rien dont je n'aye les certificats en main. La mort de Messire Gaspard Donneau Devizé, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, Lieutenant des Gardes du Corps, & Maître d'Hostel de la feue Reyne, donne lieu à l'article

que vous allez lire. Je vous diray d'abord que peut estre auroit-on de la peine à trouver encore une Famille aussi nombreuse , sans qu'aucun eust jamais pris d'autre party que celuy de servir le Roy , & les Rois les Predecesseurs dans leurs Maisons , & dans leurs Armées, & qui ait répandu plus de sang pour le service de Sa Majesté. Gilles Donneau Devizé , Ayeul de celuy dont je vous apprens la mort, servit avec un attachement inviolable quatre de nos Rois; sçavoir Charles IX.

GALANT. 161

Henry III. qu'il avoit suivy en Pologne , puis Henry IV. & Louis XIII. Charles , Fils de Gilles , après avoir rendu de grands services dont je ne rapporteray point le détail , de crainte d'estre trop long , & afin d'avoir plus de place pour parler de ses descendans , qui approchent plus de nostre temps , fut pourveu en consideration de ses services du Gouvernement du Comté de Dammartin , ainsi que de celui du Chasteau , & de la Capitainerie des Chasses. Son fils Gaspard qui vient de

Fevrier 1699.



162 MERCURE

mourir, fut élevé Page du Maréchal de Vitry, & en 1643. il servit la Campagne en qualité de Cornette dans la Compagnie de M^r le Baron Darziliers son cousin, dans le Regiment de Cavalerie de Menneville, & se trouva a la bataille de Rocroy où il fut blessé à la jambe. Il eut son cheval tué du mesme coup. Il servit au siège de la Mothe en Lorraine en 1645. & ensuite en Flandre au Siège de Gravelines dans l'armée commandée par feu S. A. R. Monsieur, Duc d'Orleans. Il servit ensuite en

GALANT. 163

qualité de Lieutenant de Che-
vaux Legers au siege de Lens
sous M^r. le Marechal de
Cassion, puis en Catalo-
gne en 1647. & 1648. sous
M^r. le Marechal de Schom-
berg. En 1649. il fut fait Ca-
pitaine de Chevaux Legers
dans le Regiment de la Fare.
En 1650. il fut blessé au bras
d'un coup de Mousqueton &
au costé d'un autre coup, aussi
de Mousqueton. Il servit en
Catalogne en 1651. & en 1652.
il reçut au Siege de Barcelo-
ne un coup de Mousquet au
ventre, & six mois après au
O ij

164 MERCURE

mesme Siege, commandant un Escadron aux lignes de contrevalation, sous M^r le Comte de Merinville, il fut blessé en divers endroits. L'occasion fut si chaude, que de tout l'Escadron qu'il commandoit il ne resta que sept Cavaliers & un Capitaine, tous les autres ayant esté tuez ou blesez. Pour luy, il receut un coup de mousquet dans la teste, dont il perdit un œil, un autre à l'épaule & un dans le ventre. Il eut aussi un cheval tué sous luy, & un autre blessé, ce qui marque qu'il ne quitta point

le combat, quoy qu'il ne fust resté que luy neuvième de son Escadron. Il eut l'avantage de retirer des mains des Ennemis M^r le Marechal de la Mothe que l'ardeur de son courage avoit emporté trop avant, & de les poursuivre & de se battre après que ce marechal fut rentré dans Barcelone. En 1653. le Roy ayant réduit le Regiment de M^r le marquis de la Fare à trois Compagnies, la sienne fut conservée par preference a cause de ses services, comme il se voit par une lettre

166 MERCURE

de S. M. écrite à ce marquis.
L'an 1654. au combat de
Bourdeil avec cent hommes
qu'il commandoit, il fit pri-
sonniers de guerre cinquante-
huit hommes, entre lesquels
il y avoit trois Capitaines de
Cavalerie. Dans la mesme
année le Roy ayant resolu de
licentier le corp du Regiment
de la Fare après la mort de ce
marquis, il conserva & incor-
pora la Compagnie de Devizé
dans celuy de Thoiras, com-
me on le voit par la Lettre de
Cachet, écrite par S. M. à cet
effet à Mr Devizé, & les Tim-

balles du même Regiment de la Fare luy furent adjudgées, ainsi qu'il paroist par le jugement que rendit le Conseil de Guerre, sous l'autorité de M^r le Duc de Joyeuse, Pair & Colonel general de la Cavalerie Legere de France. Le Mestre de Camp general, tous les Colonels & Commandans des Corps, assisterent à ce jugement, par lequel il fut permis à M^r Devizé & à ses Enfans, de porter ces Timbales en guerre dans toutes les occasions. Monsieur le Prince de Conti le demanda dans la même an-

168 MERCURE

née pour estre dans son Regiment. Il y servit au Siege de Castillon d'Ampurias, & il y fut blessé d'un coup de mousquet au travers du col. En 1656. il servit en qualité de Maréchal des Logis General de la Cavalerie sous M^{le} le Duc de Candale. En 1657. il eut un bras cassé d'un coup de pistolet au Siege d'Alexandrie, & fut blessé à Tortose d'un coup de faulx dans les reins. En 1658. & 1659 il servit encore en Italie de maréchal des Logis general de la Cavalerie, & en cette qualité il commanda
route

GALANT. 169

route l'Armée pendant vingt-quatre heures, en l'absence des autres Officiers généraux. En 1661 après la Paix des Pyrénées, le Roy pour conserver la Compagnie, en fit une Compagnie Franche. En 1664. on forma un Escadron de la Compagnie, & de celles de Baradas, de Chazeron & de Fourbin. Il est à remarquer qu'il estoit plus ancien Officier que ces deux derniers, qui furent depuis Lieutenans généraux, & qu'il les avoit souvent commandez. Il fut envoyé la même année en Allema-

Fevrier 1699.

P

gne, sous Messieurs de Coligny & de la Feüillade, & se signala au passage du Raab, où les Turcs furent défaits. En 1665. Son Altesse Royale Monsieur ayant souvent ouy parler de sa valeur & de sa probité, le demanda au Roy avec sa Compagnie, pour le faire premier Capitaine & Major de son Regiment d'Orleans de Cavalerie, ce qui fut accordé à ce Prince. Le Roy ayant voulu voir sa Compagnie dans la plaine proche de Breteuil, luy donna une gratification plus considérable que celle qu'il

GALANT.

171

accorda à six autres Capitaines dont il venoit de voir les Compagnies, & dont il estoit fort content; ce qui paroist par une Lettre de M^r le marquis de Louvois, qui l'en felicita. L'année suivante estant venu à Paris, pour presenter au Roy des Cavaliers de la Compagnie, que S. M. en avoit fait tirer, pour les faire entrer dans les Gardes du Corps, il receut la Lettre suivante de Mr de Louvois.

MONSIEUR,

Vous venez par la Lettre que le Roy vous écrit, ce que S. M.

P ij

172 **MERCURE**

fait presentement pour vous. Vous ne doutez pas que je n'aye beaucoup de joye que vostre merite luy soit connu, & qu'elle soit satis- faite de vos services, & vous croyez bien aussi que je seray tous- jours bien-aise de vous pouvoir témoigner par les miens combien je suis,

MONSIEUR.

Vostre tres-humble & tres-
affectionné serviteur,

DE LOUVORS.

A Saint Germain ce 13.

Janvier 1667.

**Dans cette Lettre il y avoit
un Billet écrit de la main du**

GALANT. 173

Roy, contenant ce qui suit.

A S. Germain en Laye

Le 13. de Janvier 1667.

*Ce Billet n'est que pour vous
faire sçavoir que je vous ay donné
la Charge d'Enseigne de mes Gar-
des, qu'avoit le Chevalier de For-
bin, & que je desire que vous ve-
niez icy pour en prendre possession,
& servir vostre quartier.*

LOUIS.

*La suscription de cette Let-
tre estoit, A Monsieur Devizé,
Capitaine d'une Compagnie de
Chevaux-Legers pour mon ser-
vice.*

P iiij

174 MERCURE

Ce que le Roy fit alors pour M^r Devizé luy fut d'autant plus avantageux que S. M. venoit de résoudre de mettre dans les Gardes & dans les Mousquetaires les meilleurs Officiers de ses Troupes, & que par distinction il fut choisi seul le premier après cette résolution, pour remplir la première place qui vacqua dans les Gardes du Corps. M^r de Jauvelle par la même raison entra quelque temps après dans les mousquetaires, & plusieurs Officiers qui furent successivement nommez pour

entres dans les Gardes, ont presque tous esté Lieuteuans Generaux. Le Roy ne laissa pas long temps M^r Devizé Enseigne de ses Gardes, puisque sept mois après l'avoir élevé à ce poste il le nomma Lieutenant, & luy fit expedier la Commission de Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie entretenu pour luy. On estoit alors au Siege de Douïay où il receut un coup de canon qui emporta les deux épaules de son cheval & ses deux pistolets. Il commandoit alors la gauche de

176 MERCURE

la Tranchée , & ib estoit
si près des dehors , lors qu'il
entendit ceux qui les gar-
doient, qui dirent *le voilà à bas.*
Il eut beaucoup de peine à re-
gagner le Camp à pied , & il
essuya en s'en retournant une
grefle de coups de mousquets
de tous les dehors de la Place,
dont il ne fut point blessé. Le
Roy luy fit donner à son re-
tour un cheval de son Écurie.
Il servit avec le même zèle &
la même valeur , & presque
toujours sous les yeux du Roy
jusqu'en 1674. que le 15. de
Juin il se trouva commander

la Maison du Roy. Elle passoit alors en Allemagne avec un gros Corps de Troupes qui estoit sous le Commandement du Marquis de Renel, Maréchal de Camp, lequel avoit eu ordre de prendre sur la route la Ville & le Chasteau de Faucenier sur les frontieres de la Franche-Comté. Ce Marquis y estant arrivé, fit sommer la Place, & sur son refus ayant fait venir du canon, on y fit brèche, & l'assaut fut donné, mais inutilement. M^r Devizé, estant de jour, résolut de forcer la Place par

178. MERCURE

un endroit où il y avoit de l'eau. Il s'informa de ceux qui sçavoient nager parmy les Gardes, & parmy tous les valets de ce Corps, & en ayant trouvé jusqu'à deux cens avec quatre Exempts, il se mit à leur teste, son épée entre les dents & gagna la brèche, mais il reçut trois coups de mousquet, dont l'un luy perça l'épaule gauche, l'autre lui entra dans le corps au côté droit, & le troisiéme luy ayant cassé les mâchoires, & emporté quatre dents, luy perça la langue. Cependant il ne

et sa point de combattre, et de donner ses ordres, qu'il n'eust emporté la Place. Le Roy apprenant cette nouvelle, dit tout haut devant toute la Cour, il n'y avoit que Devizé qui fust capable d'une telle action. Ces trois dernières blessures, avec une infinité d'autres qu'il avoit receuës, l'ayant mis hors d'état de servir, le Roy lui donna la Charge de maître d'Hotel ordinaire de la Reine. Il avoit épousé en premières noces la Veuve de M^r Pichon, Conseiller de la Cour. Sa seconde Femme estoit Louvancour,

180 MERCURE

d'une très-bonne Famille de Robe, dont il n'a point eu d'Enfans. Il avoit épousé en troisièmes nocces Madeleine Donneau-Devizé, sa Cousine-germaine, Fille d'Antoine Donneau-Devizé, son Oncle paternel. Cet Antoine, après avoir esté Cadet au Regiment des Gardes, suivant l'usage de son temps, servit au Siege du Chasteau de Caën & à la prise du Pont de Cé, ainsi qu'à ceux de Saint-Jean d'Angely, de Montauban, de Tonneins & de Montpellier. En 1620. il estoit au Siege de la Rochelle

GALANT. 181

en qualité d'Aide de Camp de M^r le maréchal de Pralin, où il fut attaqué dans une embuscade par les Ennemis, que repoussèrent les Gardes de ce maréchal. Il fut blessé d'un coup de mousquet à la jambe, aux approches de la Ville de Clerac, où commandoit M^r de Termes, maréchal de Camp, qui y fut tué en forçant une Baricade. Il fut blessé au ventre d'un coup de pique à la prise de la Ville du monneur, en montant à l'assaut. Il servit en qualité de Capitaine. Exempt des Gardes du Corps de dé-

182 MERCURE

funt S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, Oncle de Sa Majesté, durant les guerres de Flandre, & il se trouva aux Sieges de Graveline, Dunkerque, mardick, Courtray & Bethune. Au Siege de Courtray à l'attaque des Lignes, où les Ennemis furent repoussez, il eut le bras cassé d'un coup de pistolet. Au Siege de mardick, à la sortie que firent les Assiegez, il eut un coup de mousquet à l'épaule. Au Siege de Bethune il fut blessé d'un coup de mousquet qui luy perça les deux cuisses. Il fut envoyé

GALANT. 183

dans la Ville & Chasteau de Richelieu, avec ordre au Gouverneur, & aux Officiers & Habitans de luy obeïr.

Il defendit la place contre les surprises & les insultes de l'armée des Princes, & conserva la Ville & le Chasteau dans l'obeïssance du Roy. Il eut l'honneur de conduire à Florence Madame la Grande Duchesse, lorsqu'elle fut mariée, & de commander les gardes qui l'accompagnoient. Il risqua sa vie pour le service de la Reine Mere dans les temps difficiles, & reprit en

84 MERCURE

s'exposant à une grêle de mousquetades, toutes les pierres, qui luy avoient esté enlevées dans une émotion populaire, dans un Carosse qui fut pillé par la populace, dans lequel étoient seuë^m de Beauvais & M^r de Bartillat. Il reçut plusieurs coups en cette occasion. Il avoit épousé Claude Gaboury, d'une famille attachée aux service des Rois de France depuis un temps immémorial. Jacques Gaboury son frere, estoit premier Valet de Garderobe du Roy, & Contrôleur general de l'argenterie. Ce

Jacques Gaboury estoit dans une si grande faveur auprès de la Reine Mere, qu'il donna de l'ombrage au Cardinal de Richelieu qui le fit exiler. Il fut rappellé aussitost après la mort de ce Ministre, & celle du Roy Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu en parle dans ses memoires. Louis le Grand l'honora de son estime en consideration des services qu'il avoit rendus à la Reine sa Mere. Il le nomma à l'Intendance de S. Venant, & luy donna outre cela une grosse somme qu'il

Fevrier 1699.

Q

186 **MERCURE**

toucha au Tresor Royal. Antoine Donneau Devizé, dont il avoit épousé la Fille, eut pour enfans Jean Donneau Devizé, Historiographe de France, Jacques, premier Valet de Chambre de la feuë Reine, Henriete, premiere femme de Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, & madelaine qui avoit épousé Gaspard Donneau Devizé dont je vous apprens la mort. Jacques, premier Valet de Chambre de la feuë Reine avoit épousé la Signora Philippa, qui des l'âge de sept ans avoit esté é-

GALANT ROY

servé en Espagne dans le Palais en qualité de Menine, auprès de la Reine, qu'on la considéroit, l'estimoit & l'aimoit. On ne peut être dans une plus haute faveur qu'elle estoit auprès de cette Princesse. Elle ne s'en est servie que pour procurer du bien aux autres sans songer à ses intérêts, & le Roy estoit tellement persuadé de sa sagesse, qu'il ne conserva qu'elle auprès de la Reine, de toutes les femmes Espagnoles qui estoient venues en France avec cette Prin-

Q ij

188 MERCURE

cesse. Elle a laissé quatre garçons, dont l'aîné est Abbé de Lecterpt en Limosin & licencié de Sorbonne, le second Lieutenant aux Gardes ; il fut dangereusement blessé au siège de Mons. Le troisieme est Enseigne de Vaisseau, & le quatrieme qui est encore fort jeune, est Lieutenant dans le Regiment d'Auvergne.

Je vous ay parlé de deux enfans de Gilles & de Jacques Donneau Devizé & de leurs enfans, & ne vous ay rien dit d'un frere cadet nommé Henry. Il estoit Gentil;

homme servant le Roy, & Capitaine-exempt des Gardes du Corps de la Reine Mere. Il avoit commencé à servir au Siege de la rochelle, où il reçût un coup de Mousquet à la cuisse. Il servit au Siege de Bellegarde & de Sainte Menchoud, & reçût à ce dernier un coup de pierre à la teste. Il avoit pareillement servi aux Sieges de Mouzon & de Stenay, & à l'attaque des lignes, & à la levée du Siege d'Arras, où il passa des premiers la ligne. Il est mort en Bretagne pour le service de

la Reine mere en executant ses ordres. Ses enfans sont Loüis Donneau Devizé, mort Capitaine de Chevaux Legers ; laîsnée de ses filles aépousé M^r de Lucé, receveur General des Finances de Guienne, & la seconde M^r Goujon, Secrétaire du Conseil. Si je ne m'apercevois qu'il y a déjà trop longtemps que je vous entretiens de ma famille, je vous parlerois encore d'un des enfans de Gilles Donneau Devizé, qui n'a pas moins esté attaché à la Maison Royale que ses freres, & qui eut l'hon-

GALANT

neur d'être du nombre des Officiers qui conduisirent Henriette de France, reine de la Grand' Bretagne en Angleterre. Il n'avoit en qu'une fille qui a laissé quatre garçons, qui se font tous distinguer dans le service. L'aîné qui estoit Capitaine de Fusiliers, & Contrôleur de la Maison de la reine, se retira du service après la mort de cette Princesse, & il est présentement Prieur de Bois-moré en Normandie. Le second nommé M^r du Coudray, aussi Capitaine de Fusiliers,

192 MERCURE

est mort en Italie dans la dernière guerre, de ses blessures qui se sont rouvertes. Il estoit en estat de parvenir au plus hauts emplois. Le troisiéme, connu sous le nom de M^r de Saint Maurice, est des plus avancez dans le Regiment des Fusiliers. Il est entré dans le service dès sa plus grande jeunesse, & est des plus anciens Officiers de l'Armée. Il fut blessé au Siege d'Ath. Le quatriéme est Capitaine d'Infanterie.

Pour finir cet amice pot,
où je l'ay commencé, je vais
vous

GALANT: 193

vous parler des enfans de Gaspard Doneau Devizé dont je viens de vous apprendre la mort. Il n'en a point eu de ses deux premiers Femmes, mais seulement de sa troisième, fille d'Antoine Doneau - Devizé, dont il a trois garçons & une fille. L'ainé n'est âgé que de vingt ans. Il a l'honneur d'estre Filleul du du Roy & de la Reine, & a esté élevé Page de S. M. dans la Grande Ecurie, où l'on n'en reçoit aucun qu'après avoir fait de tres rigoureuses preuves de Noblesse. Le second

Février 1699.

R

a pris le party de l'Eglise. Le troisiéme est encore fort jeune, ainsi que les deux filles. On peut dire que leur Pere estoit le Doyen de tous les Officiers de Cavalerie de France, puisqu'il avoit soixante ans de Service lorsqu'il est mort, & que s'il n'avoit pas esté obligé de le quitter après avoir receu plus de vingt blessures, il auroit esté Lieutenant General il y a plusieurs années, tous ceux qui ont servi après luy dans les Gardes étant parvenus à cette dignité. Si toute cette Famille, qui n'a

GALANT. 195

jamais pris d'autre party que de servir le Roy, a répandu son sang pour le Service de Sa Majesté, elle a bien lieu d'estre satisfaite des bontez de ce Prince, qui par les pensions qu'il luy a plu d'accorder, recompense dans les enfans les services des Peres.

Cet article m'ayant mené plus loin que je ne croyois; quoyque j'en aye retranché beaucoup d'actions considerables, il ne me reste plus de place pour vous parler ce mois cy des Morts dont j'ay encore à vous entretenir; mais quand

Rij

je n'aurois point d'autres nouvelles à vous apprendre , ma Lettre renfermeroit trop de matieres tristes , si j'en ajoûtois à celles dont elle est déjà remplie.

Le Roy ayant esté au commencement de ce mois à Marly , on y a pris les divertissemens de la saison. La Cour y estoit assez grosse pour le lieu , mais ceux qui n'avoient pas esté nommez n'ont point eu la libeté d'y paroistre. Monseigneur le Duc & Madame la Duchesse de Bourgogne , & les deux Princes s'y

GALANT. 197

sont rendus tous les soirs sur les sept heures. La Cour y soupa les deux premiers jours à neuf heures, & le Bal y commença à dix, & dura jusqu'à plus d'une heure. Le Vendredi, qui fut le premier jour des deux Voyages dont j'ay à vous parler, le Roy & la Reine d'Angleterre y vinrent, & le Bal ayant commencé avant huit heures, finit à dix & demie; après, quoy le Roy, & Leurs majestez Britanniques souperent. Il y eut pendant ces trois jours trois tables à souper. Le Bal se fit dans le grand Salon, forr

R. iij

198 MERCURE

éclairé de Lustres, & de deux rangs de Girandoles tout autour. Les hommes qui dansèrent furent tous les Princes, M^{le} le Comte de Brionne, M^{le} le Prince Camille, Mrs les Ducs de Villeroy & de Guiche, Mrs les Comtes d'Estrées & d'Ayen, & M^{le} le marquis de la Chastres. Les Dames qui dansèrent, furent les Princesses, mademoiselle d'Armagnac, madame de Valentin, madame la Duchesse de Villeroy, madame de Chastillon, mademoiselle de Tourbes, mademoiselle de Melun,

GALANT.



& Madame de Mongon. Pendant le Bal les danseurs dis-
paroissoient par troupes, &
s'alloient masquer dans les
apartemens hauts, tous rem-
plis d'habits, & il y en eut
plusieurs qui masquerent jus-
qu'à quatre & cinq fois cha-
que soir.

Le Roy & Madame la Du-
chesse de Bourgogne ont tenu
sur les Fontaines le Duc de
Fronsac, Fils de M^{le} le Duc de
Richelieu, âgé de dix ans
dit moi-même. & le nommé
Louis François Armand
M^{le} Marquis de...

R. iij

ment à la Chambre des Comptes au commencement de ce mois, en qualité de Surintendant des Bastimens, avec les mesmes honneurs qu'on avoit faits à Mrs Colbert, de Louvoys & de Villacerf. Il estoit accompagné de M^{rs} les Ducs de Richelieu, & de Charost, de M^{rs} les Presidens de la moignon, & de Menards, ainsi que de plusieurs autres personnes de distinction, & des principaux Officiers des Bastimens. Après le serment presté, il prit place audessus du Doyen

de la Chambre.

Quelques jours après mes-
sieurs de l'Academie royale
de Peinture & de Sculpture
s'étant assemblez, resolurent
tout d'une voix de le choisir
pour leur Protecteur , & de
le faire succeder par cette
nomination à M^r le Cardinal
Mazarin, à M^r le Chancelier
Seguier, à M^r Colbert, à M^r
de Louvoys, & à M^r de Vil-
lacerf, qui ont esté successi-
vement Protecteurs de cet-
te mesme Academie depuis
son érection. Après que ce
choix eut esté fait, on nom-

204 MERCURE

ma des Deputez pour l'aller
prier d'accepter cette digni-
té. Ils accompagnerent M^r
Coipel le pere, Directeur de
l'Academie, qui porta la pa-
role. Il luy parla en ces
termes,

MONSIEUR,

Nous sommes déjà venus de
la part de l'Academie, vous fer-
liciter & vous reconnoître pour
nostre Supérieur en qualité de Sur-
intendant des Bâtimens dans
toutes celles qu'il a plu à S. M.
de vous donner, & nous venons
aujourd'hui, Monsieur, vous
prier d'agréer celle de nostre pro-

secteur qu'avoit cy devant M^r le Marquis de Villacerf. Nous esperons que vous ne le serez pas seulement de la compagnie en general, mais que vous le serez encore en particulier de chacun de ceux qui la composent.

M^r Coipel estoit accompagné de quatre Recteurs de l'Academie & des Deputez de chaque Classe. M^r Mansard les reconduisit jusqu'au bout de son appartement, & marqua beaucoup de reconnaissance & beaucoup d'estime pour un corps si distingué, & si rempli des plus excellens hommes de l'Euro-

204 MERCURE

pe. Il vint quelque temps après prendre Seance à l'Academie, dont ces Messieurs luy estoient venus offrir la protection. Il fut reçu au bas de l'escalier par les principaux de ce Corps. Il estoit accompagné de M^r le President de Metz, de plusieurs personnes de distinction, & des Intendants & principaux Officiers des Bastimens. Il prit Seance à la premiere place qui est celle du Directeur, remplie par M^r Coipelle pere, qui se mit à costé de luy, & luy fit le compliment que vous allez lire.

MONSIEUR,

Après que le Roy a fait connoître à toute l'Europe, tant de grandeur & de majesté dans le cours d'un Regne aussi glorieux que le sien, & tant d'excellentes & éclatantes qualitez dans le Gouvernement de la Monarchie, l'on peut dire avec justice, que ce grand Prince a remply en general toutes celles que les Rois ses Predecesseurs ne possedoient qu'en particulier; car si l'on regarde la Politique dans le Gouvernement de l'Etat, on n'y verra rien que

206 MERCURE

de Grand, & de Sage, & l'on trouvera en Sa Majesté toutes les qualitez des plus Grands Heros, de la Justice & de l'Equité pour ses Sujets; le zele pour la Religion, que ce Grand Prince a porté au suprême degré, en sacrifiant comme il nous paroist, une partie de ses conquestes pour augmenter, non seulement dans son Royaume, mais encore chez les Princes ses voisins, le culte qui est dû au Christianisme, dont Sa Majesté soutient si dignement les titres glorieux de Roy Tres Chrestien, & de Fils aîné de l'Eglise. Mais quelle grandeur d'ame & de ge-

nécessité Sa Majesté n'a-t-elle
point fait paroître, dans la Paix
qu'elle vient de traiter avec ses
Ennemis, leur abandonnant géné-
reusement quelque partie de ce
que le droit de la Guerre lui avoit
légitimement acquis, pour donner
une Paix tranquille à ses Sujets,
et à toute l'Europe.

Après donc la connoissance que
nous avons des éminentes quali-
tez de ce Grand Monarque, que
ne devons nous point espérer de cer-
te Paix, dont Sa Majesté vient
de jeter de si profondes racines,
et de la grandeur du discernement
qu'elle a fait paroître, en vous é-

208 MERCURE

levant, Monsieur, par une distinction singuliere de vostre merite, à cette importante charge dont elle vous a honoré? N'est-ce pas un puissant préjugé, pour faire croire que le Roy ne veut dorénavant s'occuper qu'au bien de ses Sujets, & à faire fleurir ses Etats par les beaux Arts, & se faire cherir & admirer dans la Paix, après s'estre rendu redoutable dans la Guerre? Sa Majesté pourroit-elle choisir un sujet plus digne que vous, Monsieur, pour un si grand dessein, & plus capable de donner une véritable émulation à ceux qui professent les Arts pour les

porter au plus haut point de perfection, particulièrement, à l'Académie de l'Art du Dessin, que l'on peut dire en être la source? Le Roy, en vous mettant à leur teste, ne les a-t-il pas couronnées d'une gloire immortelle, & cette Compagnie, que vous honorez de vostre Protection, puisqu'il semble que Sa Majesté, connoissant le merite de ces beaux Arts, & les difficultez qu'il y a pour parvenir à l'éminent degré auquel vous les possédez, les récompense aussi dignement en vostre personne?

Nous sommes attentifs, M^r, àv.

Fevrier 1699.

S

210 MERCURE

cevoir les rayons de cette éclatante
Gloire qui vous environne, &
de ce Soleil Auguste, que les Ai-
gles seuls sont capables d'approcher,
mais que nous espérons que vous
ferez descendre jusques à nous.
Cette Académie vous voit au-
jourd'hui avec une joye extrê-
me, remplir la place de vos Illustres
Predecesseurs, d'autant plus qu'elle
espère encore de vous une plus
puissante Protection, par le grand
credit que vostre mérite, & l'éle-
vation de vostre génie vous ont
acquis auprès de Sa Majesté, &
par la grande confiance qu'elle a
en vostre capacité. C'est l'esperan-

ce dont elle se flatte, & ce qu'elle attend de vostre generosité & de l'estime que vous devez faire des beaux Arts, par les grandes lumieres que vous en avez, vous souhaitant, Monsieur, dans le cours d'une vie aussi glorieuse qu'est la vostre, une continuation parfaite de cette grande prosperité, & felicité dont vous jouissez.

M^r Mansard répondit à ce compliment, qu'il tenoit à honneur d'estre Protecteur d'une Compagnie si celebre, & si remplie d'habiles gens, qu'il chercheroit toujours les occasions de luy faire

S ij

212 MERCURE

plaisir, & qu'il y avoit puisé les connoissances qu'il avoit dans les beaux Arts. Le Secrétaire de l'Académie lut ensuite les Statuts de ce Corps, après quoy on lut une Dissertation faite par M^r Coipel le Pere, sur les parties essentielles de l'art du Dessin, ou Peinture & Sculpture, utile aux Etudiants & aux Amateurs de ces Arts. Cette Dissertation estoit divisée en trois parties. On n'en put lire que deux, à cause que la lecture des Statuts avoit esté fort longue, & que la nuit estoit survenue. Il y a lieu d'esperer

GALANT. 213

que Mr Coipel la rendra publique ; pour satisfaire aux instances de ceux qui l'en pressent.

Il s'est fait depuis quelques jours dans la plaine de Saint Denis une chasse à l'Oiseau, où tous les Ambassadeurs qui sont en France se trouveront avec toute leur suite, à l'exception de celui de Venise, ce qui attirera dans cette Plaine une affluence de Peuple extraordinaire. Les Oiseaux firent beaucoup au-delà de ce qu'on en attendoit, & l'un d'eux s'é-

214 MERCURE

leva si haut qu'on le perdis
de veüe pendant plus d'une
heure, en sorte qu'on le
crut perdu long - temps.
Enfin on le vit descendre en
combattant un Corbeau, qui
se deffendit contre luy, jusqu'à
ce qu'il fut forcé de céder aux
autres oiseaux qui le seconder
rent. Ainsi le Corbeau ne fut
comba qu'après un combat
d'une heure dans la moyenne
Region. On vut force lier
vres & quantité de perdrix,
ce qui fit dire à tous les Etran
gers que cette Chasse estoit
veritablement Royale. Les

GALANT: 215

Milans & les Buses ne re-
noient point contre les oi-
seaux, quoy que la deffense en
fust des plus opiniâtres.

Je viens à l'article qui re-
garde l'Ambassadeur de l'Em-
pereur de Maroc. Abdalla-
Ben-Aïsha, Amiral & Surin-
tendant de toutes les affaires
de la Mer de cet Empereur,
ayant esté rencontré en mer
dés le mois de May 1698. par
un Vaisseau du Roy, qui l'au-
roit pris, après l'avoir canon-
né & mis en estat de ne se pour-
voir plus deffendre, sans un

calme qui survint, persuada à l'Empereur son Maistre qu'il luy estoit important de faire la paix avec l'Empereur de France, dont la puissance étoit aussi redoutable sur mer que sur terre. Ce Prince n'eut pas de peine à le croire, & comme il y avoit alors une Escadre de Vaisseaux François devant Salé, il écrivit au Commandant de ces Vaisseaux. Cette Lettre portoit, qu'il permettoit à son General de la mer, *Abdalla Ben Aischa*, de conférer avec luy, & qu'il luy ordonnoit de luy en venir ensuite donner

connoissance afin qu'en estant informé, il disposast ce qui luy conviendrait le mieux. M. le Marquis de Roussi avoit esté laissé devant Salé avec deux Fregates, par M. le Chevalier de Coetlogon qui commandoit l'Escadre, de maniere que ce fut ce Marquis, qui reçut cette Lettre. Voicy la réponse qu'il y fit.

**GENERAL ABD AL A-
BEN-AISCHA.**

*L'Empereur de Maroc m'a fait sçavoir qu'il vous avoit donné permission de communi-
quer avec moy sur les moyens*

Fevrier 1699. T

218 **MER CURE**

d'un accord. Instruisez-vous parfaitement des ses intentions, & quand vous voudrez venir à mon Navire pour m'en faire part, je vous donnerai toutes les sûretés justes que vous demanderez pour votre personne. J'enverrai à nôtre General qui est à Cadix le Memoire de ce que vous m'aurez appris. Je n'ay pas le pouvoir de conclure aucun Traité: mais je puis vous assurer que l'Empereur de France mon Maistre acceptera volontiers des propositions raisonnables. Je ne me donne point l'honneur d'écrire à l'Empereur de

Maroc, parce qu'il ne me demande point de reponse , & je croy que ce que je vous écris suffit la-dessus. Je prie Dieu , General Abdala Ben Aïscha , qu'il vous ait en sa sainte garde. Signé

LE MARQUIS DE ROUSSY.

On proposa une Treve en attendant que l'on pût faire la Paix , pour la conclusion de laquelle Ben-Aïscha dit qu'il viendrait en France. M. le Marquis de Château-Renaud alla à Cadix rendre Compte de cette proposition à M. le Comte d'Estrées qui y estoit , & qui la croyant con-

T ij

220 **MERCURE**

venable au service de S. M. & au bien de ses sujets, l'accepta, & en consequence signa une Treve pour huit Mois. Il envoya ensuite M. le Marquis de Château-Renaud à Salé avec ordre de recevoir cet Ambassadeur & de l'amener en France, après que le Roy de Maroc auroit signé cette Treve. Il débarqua à Brest le 11. Novembre dernier, & alla loger chez M. Desclou-seaux Intendant, où il fut reçu par M. le Comte de Château-Renaud, Lieutenant General, par Mrs. de Coetlogon, &

de Denots Chefs d'Escadres, & par plusieurs Officiers de Marine. Cet Ambassadeur avoit une suite de 18. personnes. Deux de ses Officiers portoient à costé de luy sur leurs épaules deux Sabres dans leurs Foureaux, & deux autres, deux très-grands Fusils pareillement enveloppez dans des Foureaux de Maroquin rouge. Il estoit au milieu de ces quatre personnes, & on portoit derriere luy un Pavillon de toile blanche, dont le baston estoit fort haut ; c'est son Pavillon d'Amiral. Il fut reçu avec les hon-

T iij

222 MERCURE

heurs accoustumez & dûs à son caractère.

Pendant tout le temps qu'il a demeuré à Brest où l'empressement a été grand pour le voir, toutes ses reparties ont paru fort spirituelles. Quelques Dames luy ont demandé pourquoi ils prenoient chez eux plusieurs femmes. Il leur répondit *que c'estoit afin qu'ils pussent trouver en plusieurs, ce qu'on rencontre assemblé abondamment en France dans chacune en particulier.*

Une Demoiselle Irlandoise estant venuë le visiter, com-

me il sçavoit la langue Angloise, il tâcha de la consoler sur ce qu'elle a été obligée d'abandonner sa patrie. Elle avoit avec elle une Fille de 15. ans, & il dit à la Mere *qu'elle devoit confiderer qu'elle avoit un charbon ardent entre les mains, & qu'à moins qu'elle n'y prist bien garde il la brûleroit, voulant dire qu'une Mere doit avoir grand soin de la conduite de sa fille & la veiller de près.*

Quelqu'un luy ayant rapporté que M. le Marquis de Château - Renaud avoit dit beaucoup de bien de luy à son

T iiij

224 MERCURE

arrivée à la Cour, il repondit *que cela ne le surprenoit point, que ce Marquis estoit le-mesme à Versailles qu'il avoit esté dans son Bord, c'est-à-dire toujours bon, toujours honneste, & très-obligeant.* Il ajouta que le Roy ne pouvoit avoir de *serviteurs plus affectionnés que luy, plus capables de l'emploi qu'il a, & plus dignes d'en avoir de plus considerables.* Il apprit, estant encore à Brest, que quelques personnes avoient parlé à Paris à son desavantage, & pour dire que le Public seroit detrompé de ce.

qu'on pouvoit avoir dit contre luy, il se servit des paroles suivantes. *Lorsque le Soleil paroîtra, les Grenouilles cesseront de crier & chercheront à se cacher.* Cependant le Roy ayant pris la resolution de ne point entrer en negotiation avec cet Ambassadeur qu'on ne sçût s'il avoit pouvoir de convenir des conditions que M. de S. Olon avoit eu ordre de proposer au Roy de Maroc lorsqu'il y alla en Ambassade, & même de faire faire le Traité à Brest par M. le Comte de Château-Renaud

226 **MERCURE**

qui s'y trouvoit , & par M. de S. Olon , S. M. donna ordre à M. de S. Olon de s'y rendre , & leur fit expedier un plein pouvoir pour conclure le Traité. On envoya cependant des ordres pour empêcher l'Ambassadeur de venir à Paris jusqu'à nouvel ordre , & pour luy faire fournir toutes les choses nécessaires pour sa subsistance. Il avoit amené avec luy M. Fabre , Marchand François, negociant à Salé , pour luy servir d'Interprete en Langue Espagnole que cet Ambassadeur entend

& parle assez bien. La Cour jugea à propos d'envoyer avec M. de S. Olon M. Estelle, Consul François à Salé, qui se trouvoit alors à Paris. M. Petits de la Croix, Secrétaire Interprete du Roy aux Langues Orientales, fut aussi nommé par S. M. pour se rendre à Brest afin de servir d'Interprete dans le Traité qu'on se proposoit d'y conclure. M. de S. Olon ayant reçu ses instructions partit le 9. Decembre, & ne fut pas plûtost arrivé à Brest qu'il y eut plusieurs conférences dans les-

quelles l'Ambassadeur se renferma tousjours dans l'ordre precis & capital, qu'il disoit avoir du Roy son Maistre, de n'entamer aucune negociation avec personne, qu'auparavant il n'eût esté admis en la présence de S. M. & ne luy eust remis sa Lettre en main propre. Il ajoûta *qu'on agissoit chez eux de cette maniere, & que M. le Baron de Saint Amant & M. de Saint Olon qui y avoient esté en qualité d'Ambassadeurs, l'avoient éprouvé; que Hadgy Thumin, dernier Ambassadeur de Maroc en France, avoit*

fait la même chose , & que puis-
qu'il étoit revêtu du même cara-
ctere , & qu'il se trouvoit de plus
avec des dignitez , & dans une
élévation si considerable , où il
tenoit le premier rang après son
Roy , on ne luy devoit pas refu-
ser les honneurs qu'il deman-
doit , & qui avoient été accor-
dez à son predecesseur en Fran-
ce , & aux Ambassadeurs
de France auprès du Roy son
Maistre. On répondit si so-
lidement à tout cela , & on luy
fit si bien comprendre que son
caractere ne pouvoit être ho-
noré qu'il ne fust connu , qu'il

consentit à faire voir ses pouvoirs , ce qu'il avoit jusqu'alors refusé avec beaucoup d'opiniâtreté. Ils parurent en bonne forme , & munis du Sceau ordinaire du Roy de Maroc. Ils portoient en termes exprès *que ce Prince envoyoit Abdala Ben-Aischa en qualité d'Ambassadeur , vers le plus grand Empereur des Chrestiens , le Roy de France Loüis , avec pouvoir de lier , délier , traiter , & negocier avec les François , & sous promesse d'approuver , ratifier , & exécuter tout ce qu'il auroit arrêté , con-*

du & signé ; après neantmoins qu'il auroit remis en main propre dudit Empereur la Lettre dont il l'avoit chargé. L'Ambassadeur après avoir montré ses pouvoirs, adjousta que ses ordres estoient si precis, que sa teste en estoit le garant, & qu'il estoit réduit au point de n'avoir plus d'autre party à écouter ny à suivre que celuy d'aller à la Cour, ou de s'en retourner ; qu'il osoit esperer de la bonté du Roy qu'on auroit égard à toutes ces raisons, & qu'enfin ne pouvant que suivre les ordres de son Prince, si on ne luy per-

mettoit pas de présenter sa Lettre avant que de traiter, il ne pouvoit que s'en retourner sur ses pas. Le Roy ayant esté informé de toutes ces choses, jugea à propos de donner ses ordres pour faire conduire cet Ambassadeur à Paris. Je ne vous ferai point un Journal de son voyage : mais je vous parlerai seulement de ce qui s'est fait aux principaux endroits où il a passé.

M. de Nointel, Intendant de la Province de Bretagne, avoit envoyé son Carrosse à une lieuë de Rennes,

nes. Il y monta avec M. de S.
 Olon, M. de la Croix, & l'Ecri-
 vain ou Secrétaire de l'Ambas-
 sade. La Mareschaussée estoit à
 quelque distance de là avec
 son Grand Prevost à la teste.
 On marcha en cet ordre jus-
 qu'à la Ville, où l'on trouva la
 Bourgeoisie sous les Armes.
 L'Ambassadeur fut logé dans
 la Maison de M. de Lavardin.
 Il eut tousjours une Compa-
 gnie de Bourgeois en garde.
 Peu de temps après que l'Ambas-
 sadeur fut entré dans son
 appartement, Mrs. de Ville
 le vinrent haranguer. Le
Fevrier 1699. V

Maire porta la parole & luy dit.

MONSIEUR.

Il ne manquoit au triomphe que nostre Invincible Monarque a remporté sur ses Ennemis, que la gloire de voir le plus grand Prince de l'Afrique rechercher son amitié, & si nous sommes assez heureux pour goûter les delices d'une Paix profonde, qu'il a bien voulu offrir à toute l'Europe, en préférant à sa propre gloire le plaisir de soulager ses Ennemis vaincus, nous avons encore l'esperance de voir bien-tost réunis sous un

*si agréable lien le plus grand Roy
de l'Afrique, & le plus grand
Roy de l'Univers.*

*Le choix que S. M. de Ma-
roc a fait de V. E. pour manier
une affaire si importante, & si
glorieuse à ce Prince, nous
marque assez l'estime particu-
liere qu'il fait de vostre person-
ne, & de vostre merite, & nous
fait esperer un bonheur que nous
souhaitons avec autant d'ar-
deur que nous sommes avec res-
pect, vos très-humbles, &
très-obéissans serviteurs.*

*Voicy la réponse de l'Am-
bassadeur.*

V ij

236 MERCURE

La haute reputation de Louis le Grand , est si generally établie dans le monde , que Mouley Ismael mon Maistre qui est sans contredit le plus grand , & le plus redoutable Empereur d'Afrique , a regardé comme un bonheur d'avoir la paix , & de contracter amitié avec celuy qu'il reconnoist pour le plus grand , & le plus redoutable Empereur de l'Europe.

Pour moy , Messieurs , qui me sens pénétré d'une profonde veneration pour ses vertus incomparables , j'avoué que j'ay cherché avec empressement l'honneur

d'estre chargé d'un ministère si utile à l'un & à l'autre Empire, tant parce qu'il doit procurer la liberté d'un grand nombre de pauvres sujets des deux parts, qui gemissent sous le joug d'une dure servitude, que pour voir un Prince qui depuis tant d'années conduit le sort de tous les Potentats de l'Europe. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien contribuer de vos soins & de vos vœux, à l'accomplissement de cette grande affaire; & d'estre assurez que je ne manqueray pas de rendre compte à l'Empereur mon Maître, des honneurs que

je reçois de la Province de Bre-
tagne.

On luy apporta ensuite les pre-
sents de la Ville, consistant en
confitures, & bouteilles de vin
d'Espagne. M. l'Intendant vint
aussi-tôt le visiter, & l'invita à
souper chez lui. L'Ambassa-
deur l'accepta, & le repas fut
tres-magnifique, sa visite fut
suivie de celle de M. de Molac,
& de celle de M. de la Faluere,
Premier President, accompa-
gné de M. son Fils, de M.
le President de Breccquigny,
& de M. le Procureur Gene-
ral. On sejourna à Rennes,

& l'Ambassadeur alla voir le Palais, dont le dessein des Peintures est de feu M. le Brun. Il rendit à son retour la visite à M. le Premier President. Il estoit avec sa suite dans deux Carrosses de M. l'Intendant. Il alla l'apredinée voir M. le Marquis de Molac qui l'invita à la Comedie, à souper, & au Bal qu'il donna exprés chez luy.

Ce Marquis le pria de luy donner quelque part en son amitié. L'Ambassadeur luy respondit *que ceux qui avoient celle du Roy comme luy, devoient plustost luy offrir leur pro-*

240 MERCURE

rection que luy faire une demande de si peu d'importance.

Il rendit aussi visite à M. l'Intendant, & assista ensuite à tous ces regales, dont il fut surpris & charmé de cette magnificence. Cet Ambassadeur ne reçût pas de moindres honneurs à Nantes. La Marefchaussée alla audevant de luy, & il entra dans la Ville au bruit du Canon, & des Tambours de la Bourgeoisie, qui étoit sous les Armes en très-grand nombre. Le Maire, & les Echevins le vinrent complimenter. Voicy la reponse qu'il leur fit.

Je

GALANT. 241

Je viens, Messieurs, de la part du plus grand Empereur d'Afrique, demander l'amitié du plus grand Empereur de l'Europe. Cet heureux lien doit être également désiré par les sujets de l'un & de l'autre Empire, & ils sont réciproquement obligés de faire leurs efforts pour en estreindre les nœuds. Ouy, Messieurs, cette amitié doit être le fondement d'une Paix indissoluble. C'est cette amitié qui procurera le repos, & la tranquillité aux peuples après une si longue Guerre. C'est cette même amitié qui donnera aux

X

242 MERCURE

Marchands la sûreté de leur
Commerce par Mer & par Terre.
C'est cette amitié qui fera pai-
stre la Gazelle avec le Lion
sans crainte d'en estre devorée.
C'est cette amitié qui rendra les
Maures François, & les Fran-
çois Maures. C'est cette amitié
qui de l'arbre Zaccoum de l'En-
fer qui est le symbole de la Guer-
re, en doit faire l'Alisier du Pa-
radis qui est le symbole de la
Paix. C'est cette amitié qui doit
metamorphoser le Coloquinte de
la haine au doux Nectar de l'a-
mour. C'est enfin cette amitié qui
doit briser les Fers insupporta-

bles de tant de pauvres sujets
des deux partis, qui gemissent
dans l'esclavage.

Combien de fruits nous pro-
met cet Arbre de benediction !
C'est aussi, Messieurs, le sujet de
ma Mission & la cause de mon
Ambassade, pour l'heureux suc-
cez de laquelle vous devez join-
dre vos vœux aux miens,
puisque son accomplissement doit
causer une joye reciproque.

Cet Ambassadeur fut aussi
reçu à Saumur par la Bour-
geoisie sous les Armes, & au
bruit du Canon. La Mares-

244 MERCURE

chaussée vint au devant de lui, & le Senechal luy fit compliment. Voicy la reponse que luy fit l'Ambassadeur.

La puissance de Loüis le Grand estant la plus haute qui ait jamais esté en aucun Empereur de la Loy de Jesus, il estoit convenable que Mouley Ismael, qui est aujourd'huy le plus puissant de tous les Princes, & Rois Musulmans, fust uni avec luy par les liens d'une amitié, & d'une Paix indissoluble. Je benie le Ciel d'avoir esté choisi pour la negociation d'un projet si hono-

table. Mais, Messieurs, ce n'est pas la gloire seule de mon Empereur qui fait le motif de mon Ambassade, l'utilité publique des sujets des deux Empires y a une part considerable : car non seulement les Marchands y trouveront la seureté de leur Commerce par Mer & par Terre, mais aussi les pauvres esclaves des deux Nations luy auront l'obligation de leur liberté. Joignez donc, Messieurs, vos vœux aux miens pour le bon succez de mon Ambassade si glorieuse, & si remplie d'utilité.

Il reçût de pareils compli-

246 MERCURE

mens à Angers, & à Langeſt, où le Lieutenant General le complimenta. Il fut auſſi harangué par celui de Tours, & par Meſſieurs les Treſoriers de France, & viſité par M. de Miromenil Intendant. On ſejourna à Tours, où quelqu'un luy ayant dit que la Touraine & l'Anjou eſtoient le Jardin de France, il répondit *que la Bretagne en eſtoit le Paradis, puis qu'on y voyoit tant d'Angeſ.* Le grand nombre de peuple, & de Villes qu'il venoit de voir ſur la route lui fit dire *qu'il ſ'étonnoit comment il y avoit*

GALANT. 247

un Prince au monde assez téméraire pour attaquer Louis le Grand, qui pouvoit mettre un million d'hommes sur pied quand il voudroit. M. de S. Olon luy répondit que c'estoit pour cela que tant de Souverains s'estoient unis ensemble, & qu'ils n'avoient pu y réüssir.

En allant a Amboise on sejourna dans la plaine de Saint Martin le Beau, où les Sarrazins furent défaits en si grand nombre par Charles Martel. L'Ambassadeur parut fort touché d'un endroit où on luy dit qu'il y en avoit plu-

248. MERCURE

sieurs Tombeaux. Il y fit sa priere, & en fit prendre dix ou douze poignées de terre pour emporter en son Pays. On luy fit voir en passant le Chateau de Chambor, & il dit *qu'il n'y avoit qu'un Grand Empereur qui pust faire assembler autant de Pierres ensemble.* Le sejour qu'on fit le matin au Bourg-la-Reine, donna lieu à M. de S. Olon de le mener au Chasteau de Sceaux. Il parut enchanté de la beauté des appartemens, & des Jardins; quoique la Maison ne fût point meublée, que les

eaux ne jouassent point, & que les Arbres fussent dépouillés de leur verdure. Il dit *qu'il ne voyoit rien dans cette Maison qui ne luy marquast que celui qui l'avoit fait construire, devoit avoir de l'esprit.* Il arriva le 5. Février à Paris à dix heures du soir. M. le Baron de Breteüil, Introduceur des Ambassadeurs, se trouva à l'Hostel des Ambassadeurs, le reçût à la descente de son Carrosse, le conduisit dans son Appartement, & luy fit compliment de la part du Roy, & quand ce Baron prit congé de luy,

250 **MERCURE**

l'Ambassadeur le reconduisit jusqu'à son Carrosse. Il y avoit quatre des cent Suisses du Roy pour garder la Porte des Hostels des Ambassadeurs. L'Audience ayant esté réglée pour le 16. M. le Baron de Breteuil le vint prendre de grand matin avec les Carrosses du Roy, & de Madame la Duchesse de Bourgogne. Cet Introduceur fut reçu à la descente de son Carrosse, par le Lieutenant & le Secrétaire de l'Ambassade, & l'Ambassadeur descendit jusqu'à la moitié de l'Escalier pour le recevoir. Ils

GALANT. 251

monterent ensuite dans la Chambre, & s'assirent dans des Fauteuils, & après un compliment fort court, ils partirent pour se rendre à Versailles. L'Ambassadeur, & M. le Baron de Breteuil se placèrent dans le fond du Carrosse du Roy, & M. Petits de la Croix sur le devant. Le Carrosse de Madame la Duchesse de Bourgogne fut rempli par le Lieutenant, & le Secrétaire de l'Ambassade M. de S. Olon le Fils, & M. Estelle Consul à Salé. Quatorze Valets de l'Ambassadeur mar-

252 **MERCURE**

choient à cheval devant le Carrosse. Les Laquais de M. le Baron de Breteüil bordoient la portiere droite, & ceux de M. de S. Olon la gauche. En traversant la premiere Cour, on trouva les Gardes Françoises, & Suisses en haye : mais se reposant sur leur Armes & sur leurs Tambours. Les Officiers estoient à la teste sans armes. On descendit à la Salle des Ambassadeurs ; d'où après y avoir demeuré quelque temps, on sortit pour aller à l'Audience. Quand ils furent au pied de l'Escalier

dès Nations par où on les fit monter ; parce que le Roy estoit dans son grand Appartement ; ils ne purent s'empêcher de marquer leur surprise ; quoy qu'ils ne fussent alors occupez que du Roy & de l'Audience qu'ils estoient prests d'en avoir ; mais ils furent frappez de l'éclat de la dorure de cet Escalier, des Marbres de diverses couleurs, & du Jet-d'eau qui en forme plusieurs napes sur ce superbe Escalier, où il leur parut un monde infiny. Il estoit remplý de quantité de personnes

294 MERCURE

de distinction , dont la foule jointe au grand nombre de Figures peintes qui remplissoient les murailles de ce degré , representoit un brillant amas de toutes sortes de Figures. Les cent Suisses du Roy y estoient en haye , mais ils avoient leurs halberdres derriere eux. Les Gardes du Corps estoient aussi en haye dans leur Salle ; mais sans Armes. L'Ambassadeur marchoit à la teste de tout , ayant M. le Baron de Breteuil à sa droite , & M. de S. Olon à sa gauche. M. Petits de la Croix

le suivoit , & estoit entre le Lieutenant & le Secrétaire de l'Ambassade. M. Estelle, Consul à Salé , & le fils de M. de S. Olon marchoiént après , & precedoient la suite de l'Ambassadeur dont sept portoient les presens , qui consistoient en une Selle brodée à la mode de Barbarie assez singuliere , une peau de Tygre , huit Heyques , cinq peaux de Lion , & quatre douzaines de peaux de Maroquin rouge. Ils traverserent tout le grand Appartement jusqu'à la Salle du Trône où le Roy estoit

256 MERCURE

assis sur une Estrade sous un Dais superbe. 'Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry estoient aux costez du Roy. Monseigneur le Duc de Bourgogne ne s'y trouva point, par ce qu'il estoit indisposé ce jour-là. Le premier Gentil-homme de la Chambre, & le Maître de la Garde-Robe estoient derriere. L'Ambassadeur ne monta point sur l'Estrade, & le Roy ne se leva point. Sa Majesté osta seulement son Chapeau, & le remit pendant la Harangue. L'Ambassadeur entra d'un pas assez grave. Il avoit

avoit la main droite sur son estomac , & le col un peu panché sur l'épaule. Cette posture est la plus soumise & la plus respectueuse, & marque qu'ils offrent leur teste à ceux devant lesquels ils se presentent de cette maniere , & qu'ils la peuvent couper. L'Ambassadeur fit son compliment d'un ton assez ferme , & M. de la Croix le lut en François. Il fut admiré de toute la Cour. Le voicy.

*Tres - haut , tres-excellent ,
tres-puissant , tres-magnanime
& toujours invincible Empe-*

Y

258 MERCURE

reur de France Louis XIV.
 Dieu benisse à jamais le regne
 de V. M. I. Après avoir ren-
 du à Dieu les loüanges qui
 luy sont deuës, Je diray, Si-
 re, que l'Empereur Muley If-
 maël mon Maistre, fils de
 Cherif, qui descend des Prin-
 ces de la tres-haute Maison de
 Hachem, qui est Empereur des
 deux Mauritanies, Roy des
 deux vastes campagnes de l'im-
 penetrable Affrique, Prince de
 Biledulgerid, & Souuerain
 d'une grande partie du pais
 des Negres, ayant par une
 grace speciale de Dieu rétably

la Religion Musulmane dans les onze Royaumes qu'il a conquis, & étendu son pouvoir souverain sur tous les Peuples qui résident dans ce grand Continent, il a fait...consister le comble de sa gloire à acquérir l'amitié du plus grand & du plus puissant Empereur de l'Europe. Il m'a établi dans le Port de Salé, pour y avoir la conduite de sa Marine & de ses Vaisseaux, & j'ai esté assez heureux pour profiter de l'occasion qui m'a esté fournie par l'arrivée de vos Navires de guerre, de

Y ij

260 MERCURE

donner à V. M. I. des preuves
du profond respect que j'ay tou-
jours eu pour elle. Je me suis
transporté à leur Bard, & de
concert avec vos Officiers, j'ay
negocié un Traité, dans l'in-
tention de contracter ensuite
avec V. M. I. une Paix &
une amitié indissoluble, & d'é-
teindre les feux de la guerre.
Sur l'avis que j'en donnay à
l'Empereur mon Maistre, il me
permit de le signer, & il m'a
donné depuis les pouvoirs ne-
cessaires pour y mettre la der-
niere main. Cette amitié, Si-
re, sera toute pure & desin-

teressée. Les conquestes de V. M. I. ne scauroient donner de jalousie à Muley Ismaël, puis qu'il fait des vœux pour la prospérité de ses Armes ; mais il fait en mesme temps ses efforts pour imiter ses Vertus heroïques ; car lors que V. M. I. chassioit ses ennemis par Mer & par Terre, mon Maistre faisoit la guerre aux Turcs & aux Negres, & il leur a accordé la Paix dans le mesme temps que V. M. I. l'a donnée à l'Europe. C'est dans l'intention de mériter cette amitié que ce grand Prin-

262 MERCURE

ce m'envoye aujourd'huy auprès de vostre trone Imperial en qualité de son Ambassadeur, pour presenter à V. M. toujours Auguste une Lettre de sa part, qui contient des expressions pleines de veneration pour le premier & le plus grand Empereur de la Chrestienté, lequel à l'exemple de ses illustres Ancestres, dont il vient son Sceptre, a étendu bien loin par sa valeur les Frontieres de son vaste Empire. Quoy que je sois chargé de paroles très secretes & tres-importantes pour V. M. I. je

ne l'entreprendray jamais que
de ce qui sera également utile
et agreable aux Maistres &
aux Sujets de l'une & de l'autre
Nation. Je finis, Sire, en
felicitant V. M. de la part de
mon Maistre de l'heureux suc-
cès d'une guerre si sanglante
et si longue, dans laquelle a-
près avoir vaincu un nombre in-
nombrable d'ennemis, elle a fait
paroistre une moderation jusques
alors inouïe, en sacrifiant les a-
vantages que luy promettoit la
continuation de la guerre à la
gloire de donner la Paix à
tant de Nations vaincues.

264 MERCURE

Maley Ismaël n'a cessé de méditer sur une grandeur d'ame si digne du Heros de l'Europe, & dans l'idée auguste qu'il s'en forme, il dit souvent, que l'on connoist bien que V. M. soutient la bonne cause puisque Dieu couronne toujours ses projets de la victoire & du succès qu'elle en attend. Il ne doute point que puisque V. M. I. a établi la tranquillité & le repos parmy tant de Peuples, elle ne donne les mains à ce que les pauvres captifs des deux parts, qui sont les seuls qui n'en jouissent

sont point, ressentent aussi l'effet de sa clemence. Ce sera le fondement d'une éternelle paix & de l'amitié parfaite que mon Maistre desire, & comme il est le Prince de toute l'Afrique le plus puissant, le plus grand & le plus redoutable, il ne peut faire une plus digne offrande que de donner la sienne au plus puissant, au plus grand, & au plus redoutable Empereur de l'Europe.

Le Roy luy répondit qu'il estoit fort aise de le voir, & des nouvelles qu'il lui apportoit de l'Empereur son Maistre; qu'il.

Février. 1699.

Z

266 MERCURE

nommeroit des Commissaires pour entendre ses propositions, & qu'il ratifieroit les choses dont ils conviendroient ensemble, afin de luy donner des marques de l'estime qu'il faisoit de l'Empereur son Maistre, & qu'il luy feroit pour sa personne tous les plaisirs qu'il pourroit.

L'Ambassadeur repliqua qu'il demandoit à S. M. I. la grace de vouloir le recevoir au nombre de ses sujets en Barbarie, & qu'il ne manqueroit pas de s'en acquiter avec autant de fidélité qu'il faisoit envers l'Empereur son Maistre. Il donna

luy mesme la Lettre de créance au Roy, qui la remit entre les mains de M. le Marquis de Torcy, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires Etrangères. Le Roy osta son chapeau lorsque l'Ambassadeur se retira, comme S. M. avoit fait à son arrivée. L'Ambassadeur s'en retourna par la Galerie, & par le petit Appartement, & trouva dans la Salle des Gardes, & sur l'Escalier les Gardes & les Suisses dans la même posture que sur l'autre degré. Il y avoit plusieurs Tables préparées pour

268 MERCURE

son dîner & pour la suite. Quoi-
qu'il ne dût point manger par-
ce qu'il jeûnoit, & que selon
leur Loy ils ne mangent qu'
après le Soleil couché les jours
de jeûne, il ne laissa pas de se
mettre à Table pour l'hon-
neur, en disant *qu'il servi-
rait la Compagnie.* M. le Ba-
ron de Breteüil étoit à sa droi-
te, & le Maître d'Hostel du
Roy qui tenoit la Table, à sa
gauche. M. de S. Olon estoit
après M. le Baron de Breteüil,
& M. de la Croix après le Mai-
stre d'Hostel.

Cet Ambassadeur dit, quand

il eut vu le Roy, que s'il avoit
aporté sur son dos les Monta-
gnes les plus pesantes, elles luy
auroient paru aussi legeres que
des roses pour parvenir à voir
un Empereur, dont la reputation
estoit si bien establee dans le mon-
de, & dont l'amour estoit depuis
si long - temps gravé dans son
cœur, & qu'il falloit marcher sur
la teste comme sur les pieds, si ce-
la pouvoit aider à faire jouir
plustost de sa venue. Il ajoûta que
la Majesté du Roy ressembloit
à la lumiere du Soleil qui don-
noit de l'éclat à la grandeur de
ses sujets, et à la magnificence

270 MERCURE

de sa Cour, mais que tout cela n'avoit de lumiere qu'autant qu'il plaisoit à cet Astre de leur en prester, & qu'il falloit bien qu'il fût dans une grande élévation, puisque les rayons de sa gloire s'estendoient jusques dans son Pays & s'y faisoient voir avec admiration. Il dit en parlant de ses presens, qu'il sçavoit bien que c'estoit tres-pen de chose : mais qu'on ne pouvoit rien presenter à un si grand Empereur qui fust digne de luy; qu'une chambre pleine de Diamans seroit encore au dessous de sa grandeur, & qu'ainsi il ne fa-

GALANT. 271

*loit pas regarder la qualité de
ses presens, ny la quantité ;
mais l'impression qu'ils porteroient
de son hommage, & de ses pro-
fonds respects.*

Le jour qu'il eut Audience
du Roy, il rendit visite à Mrs
les Ministres, & leur parla à
chaëun d'une maniere dif-
ferente selon la qualité de leur
Ministère, & comme le mi-
nistère de la Mer luy est le
plus connu, à cause que les de-
melez qu'on a avec le Roy de
Maroc, ne regardent que des
affaires de Mer, il dit à M. de
Pont-Chartrain *que sa repu-*

Z iij

272 MERCURE

tation estoit connue en son Pays,
Et que toutes les Nations qui
avoient affaire à luy, se loüoient
de ses manieres honnestes.
 Il me reste encore beaucoup
 de choses à vous apprendre,
 touchant ce que cet Ambaf-
 sadeur a dit dans les lieux les
 plus considerables de Paris,
 où il a esté conduit, & je les
 reserve pour le mois prochain.
 Vous ne devez point douter
 de la verité de tout ce que je
 viens de rapporter; puisque je
 le tiens de M. Petits de la
 Croix, Secretaire Interprete
 du Roy aux Langues Orienta-

les. Il a esté envoyé en Orient avec pension de S. M. pendant dix années, & il y a appris les Langues Arabesque, Turquesque, Persienne & autres. Estant de retour en 1681. il mit en Arabe le Traité de Paix des Ambassadeurs de Maroc, & le Roy le fit son Secrétaire Interprète aux Langues Arabesque, Turquesque, & Persienne par un Brevet de 1682. après quoy il fut envoyé à Maroc en qualité de Secrétaire de l'Ambassade de M. le Baron de S. Amand, & il harangua en Arabe le Roy de Ma-

274 MERCURE

roc en trois occasions différentes. En 1683. il fut envoyé à Alger sur les Vaisseaux du Roy, avec M. Duquesne, quand il retira cinq cens cinquante Esclaves François, & il y servit de Secrétaire Interpreter. En 1684. il alla avec M. le Marechal de Tourville à Alger, où il servit encore d'Interpreter en la negotiation de la Paix avec Mezo-morto. Il traduisit le Traité de François en Turc, & le lut en plein Divan à Alger. Il accompagna l'Ambassadeur d'Alger à la Cour, & inter-

preta la Harangue , qui fut trouvée si belle qu'elle a esté imprimée dans toutes les Cours d'Europe. Il accompagna aussi cet Ambassadeur à Alger , & en ramena un autre qui offrit au Roy des Chevaux en present , avec des habits de Chasse. En 1685. il fut envoyé avec M. le Marechal d'Estrées à Tripoli de Barbarie , où il servit d'Interprete à la negotiation de la Paix. Il mit le Traité en Turc , & le leut en plein Divan. Par ce Traité les Tripolins s'obligèrent à payer six cens mille

276 MERCURE

livres , pour le dédommagement de nostre Armement. Ils en payerent la plus grande partie comptant , & rendirent tous les Esclaves François , & autres pris sous le Pavillon de France. Il alla faire la même chose à Soussa , puis à Monaster , & ensuite à Tunis. En 1687. il alla encore à Alger avec M. le Duc de Mortemar. En 1688. il alla à Tanger pour déclarer la guerre au Roy de Maroc , en cas de refus sur la restitution des esclaves ; & en 1689. il alla à Alger avec M. le Maréchal

d'Estrées, lors qu'il ruina la Ville d'Alger par les bombes. En 1690. il servit d'Interprete à un Ambassadeur d'Alger qui vint à la Cour, & il mit le Traité de Paix en Turc. En 1691. il mit en Turc un autre Traité de Paix avec Alger. En la mesme année le Roy l'honora de la survivance de son Pere à la charge ancienne de Secrétaire Interprete du Roy aux Langues Arabesque, & Turquesque. Il en presta le serment, & fut receu par M. le Chancelier. En 1692. le Roy l'honora d'une charge, & chai-

278 **MERCURE**

re de Lecteur, & Professeur
au College Royal en Langue
Arabesque, dont il presta ser-
ment entre les mains de Mr.
le Cardinal de Bouillon. En
1693. il mit en Arabe le Traité
de Paix avec Maroc porté par
M. de S. Olon, Ambassadeur
de France vers ce Prince. En
1694. il fut honoré par M. l'A-
miral de France de la commis-
sion d'Interprete de l'Amirau-
té de France pour toutes les
Langues Orientales; En 1695.
il servit de Secrétaire Inter-
prete à l'Ambassadeur d'Alger
Soliman, En 1696. il eut le mê-

me honneur avec le même qui vint une seconde fois. En 1697. il servit de Secrétaire Interpreter à l'Ambassadeur de Tripoli qui vint à la Cour ; & en cette dernière Ambassade, il a esté envoyé à Brest au devant de l'Ambassadeur de Maroc, & il luy sert d'Interpreter dans ses Discours & affaires auprès de Sa Majesté, dequoy il s'est tousjours acquité avec un applaudissement general, & à la satisfaction de Sa Majesté, de Mrs les Ministres, & du Public.

M. le Marquis de la Vre

280 MERCURE

renne, Lieutenant de Roy de la Province d'Anjou, & Gouverneur de la Fleche, étant mort depuis peu, S^r M. a donné sa Lieutenance de Roy à son Fils, quoy qu'il n'eust encore que onze jours. Cela s'est fait en considération de M. le Comte de Tessé, dont ce Marquis avoit épousé sa Fille.

M^{re} Antoine des Rioux, Conseiller au Parlement de Dombes, Seigneur de Meslini dans cette Souveraineté, vient d'épouser Elizabeth de Malezieu, Fille de M^{re} Nicolas

colas de Malezieu Chancelier de Dombes, & de Françoise Faudel, Gouvernante des Enfans de Monsieur le Duc du Maine. Le Roy, Monseigneur, & tous les Princes ont fait l'honneur aux Mariez de signer leur Contract. Monsieur le Duc du Maine voulant donner à la posterité un témoignage éclatant de l'estime qu'il fait de la personne & des services de son Chancelier, a fait à Mademoiselle de Malezieu sa Fille un present de Souverain. Il a érigé par Lettres Patentes, la Ter-

Février. 1699.

Aa

282 **MERCURE**

re de Messini en Comté, & a donné à la branche de Messini qui descendra de cette Demoiselle, le Privilege d'annoblir à perpétuité par les Femmes. Madame la Duchesse du Maine luy a fait un magnifique present de pierreries. Cette jeune Mariée est belle & bien faite, & ceux qui la connoissent luy souhaitent avec justice toute sorte de bonheur.

M. de S. Mars, Capitaine de Dragons dans le Colonel General, & dont le frere aîné fut tué à Nervinde, Colonel du

même Regiment, est prest d'épouser la Fille de M. des Granges, M^{re} des Ceremonies de France, & qui n'est pas moins connu par les manieres honnestes, & obligeantes que par les Charges, & par les emplois. Mademoiselle des Granges est encore fort jeûne, & pour estre un grand modele de vertu elle n'a qu'à se proposer l'exemple de Madame sa Mere. M. de S. Mars est fils unique de M. de S. Mars, cy-devant Gouverneur de la Citadelle de Pignerol, & des Isles de Sainte Marguerite & de

A ij

284 MERCURE

S. Honorat, & presentement
Gouverneur de la Bastille. Il
a servy le Roy avec beaucoup
de zele, & de fidelité dans les
emplois de confiance.

La Cour s'est fort divertie à
Marly pendant les trois der-
niers Voyages qu'elle y a fais-
se, Carnaval. Les divertisse-
mens y ont toujours esté en
augmentant, & fort magnifi-
ques, quoy qu'en particulier,
sans qu'il ait esté permis à
personne de s'y trouver, de
sorte que ceux qui estoient
nommez ont seuls été specta-
teurs, & acteurs. Mais on ne

peut rien faire que de très-éclairant à la Cour de France, lors même qu'on se propose de ne faire qu'une dépense modérée. Il y a eu pendant les trois jours qu'a duré chaque voyage, plusieurs Mascarades chaque jour, qui toutes avoient un nom & un sujet. Ainsi elles pouvoient passer pour de petites Comedies très-ingenieuses & représentées seulement par des actions & par des pas. Il y en a eu de toutes sortes de caractères, & ce divertissement a esté complet puis qu'outre ces Mascarades,

A a iij

286 MERCURE

il y a eu bal tous les jours, & que rien n'a manqué de tout ce qui peut plaire aux yeux, flatter l'oreille, & satisfaire le goût.

Mardy 24. de ce Mois, S. A. R. Monsieur donna à souper à Monseigneur le Dauphin. Il y eut grand Jeu ensuite, & après le Jeu, grand Bal. Il y avoit des Violons, & des Haut-bois dans la Galerie, & dans les deux premières pieces du grand Appartement de Monsieur. On y servit une grande Collation entre minuit & une heu-

GALANT. 287

re, & on y vit plus de trois mille Masques. Il doit y avoir Landy à Versailles un grand Bal, où les Dames seront parées.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *le Busc*.

Ceux qui l'ont trouvé sont, Ideline Avocat, Gaspary de l'Isle Notre-Dame, l'Abbé Gautier, Preaudeau Avocat au Conseil, Pontus Commis aux Fontaines Royales, la Tronche de Rouen, le petit Nouette & le petit Girard de la rue du Mouton, Pierre Tartarin Imprimeur, Golet

288 MERCURE

de la Poste d'Orleans, Bonard,
de l'Evesché d'Angoulesme,
Garnier Libraire à Rennes,
Deé Thomas, Bardet du
Plessis Chirurgien de l'Hos-
pital du Mans, de la Chine
de la rue Dauphine, de la
Côte, Pinot de Troyes, Ta-
miriste de la rue de la Ceri-
faye, Melles Javote Ogier du
coin de la rue de Richelieu,
Jordanis, Picot, de la Porte,
Rousseau de l'Isle Nostre-Da-
me, du Verger de Bersuire,
Loillon de Guinemont, Ti-
quet, les Amans desolez de la
rue Cassette, les deux Aima-
bles

GALANT. 289

bles Sœurs , la brune & la blonde de la rue S. Jean de Beauvais , la plus charmante , & indifferente brune de la rue S. Jacques , Lamy Content de Versailles , le Com pere & son aimable Comme re du coin de la rue de la Harpe , les deux aimables Brunes du quartier S. Landry , & les deux Mignonnes du Parvis , la jeune & charmante brune de l'image S. Louis quartier des Sciences , sa bonne Amie du Fauxbourg S. Germain , & son petit Voisin , la Nimphe replette , la spirituelle cour-

Février. 1699.

B b

290 MERCURE

noisie, la blonde le Noir,
Galant Mathématicien à
toilette de sa Comtesse, &
Nimphe à la chevelure noire.

L'Enigme nouvelle que
vous envoye merite l'atten-
tion de vos Amies.

ENIGME.

*Tous les matins dans la maison
Je me promene en compagnie,
Tout autre passe temps ensui-
on me dénie.*

*Ceux qui m'ont promené quel-
quefois sans raison,
A me tenir caché tout le jour me
contraignent.*

Ce qui console ma prison,

21

G

ez

ar

ne

ere

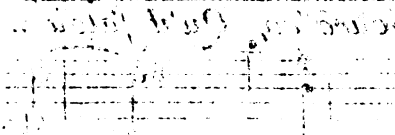
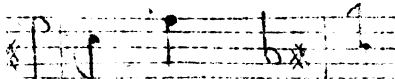
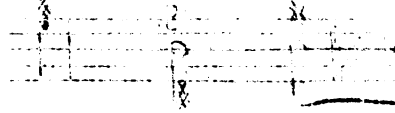
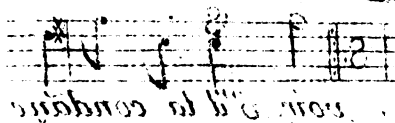
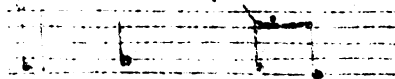
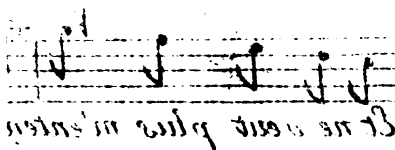
out

ai'il

que

luis





GALANT. 291

*C'est que les chiens, les chats &
les enfans me craignent.*

Les paroles que vous allez
lire, ont esté mises en air par
un fort habile Musicien.

AIR NOUVEAU.

*L'ingrate Iris me fait, & ne
veut plus m'entendre,*

*Elle feint d'écouter un severe
devoir;*

*S'il la condamne à m'oster tout
espoir,*

*N'estoit-ce qu'aujourd'huy qu'il
falloit me l'apprendre.*

Depuis vingt-deux ans que
je vous escriis, je ne me suis

B b ij

292 **MERCURE**

point encore trouvé si accablé par l'abondance de la matière que je le suis aujourd'hui. Il m'en reste dequoy remplir encore deux lettres entieres ; ainsi vous devez me pardonner si je ne. vous entretiens point encore ce mois - cy de tout ce que je vous ai promis dans mes deux precedentes, & dont je ne vous ay encore parlé que d'une partie.

A Paris ce 28. Février 1699.

TABLE.

P

Relude.

*Lettre sur la cause de la chute
des corps pesans.* 9

*Entrée de M. l'Archevesque de
Bordeaux à Bordeaux.* 31

Réponse à une question sérieuse.
42

Morts. 55

*Le Port de Cete est mis dans sa
derniere perfection.* 64

*Reception faite à Besançon à M.
le Prince de Conty.* 69

Recherche curieuse. 77

Ballade. 102

Rondeaux. 106

Demandes faites par les Non-

TABLE.

<i>veaux Convertis de Chalais en Saintonge.</i>	113
<i>Histoire.</i>	114
<i>M. l'Abbé Bombes est pourveu d'un Canoniat de Nostre-Da- me.</i>	141
<i>Regale donné par M. le Comte de Marfan.</i>	143
<i>Mariage.</i>	147
<i>Nouvelle Methode pour écrire secretement & pour traduire en François toutes les lettres estrangees.</i>	149
<i>Mort de M. le Prince Electoral de Baviere.</i>	150
<i>Lettre de Madame la Comtesse Daunoy.</i>	151

TABLE.

<i>Mort de M. Devisé.</i>	157
<i>Divertissement du Carnaval.</i>	196
<i>Baptême.</i>	199
<i>Serment presté par M. Mansart à la Chambre des Comptes, & sa reception à l'Académie de Peinture & de Sculpture.</i>	199
<i>Chasse.</i>	213
<i>Journal concernant tout ce qui s'est passé touchant l'Ambassa- deur de Maroc depuis son ar- rivée en France, & le détail de la premiere Audience qu'il a eue du Roy.</i>	215
<i>Lieutenance de Roy donnée par S. M.</i>	279
<i>Mariage.</i>	280

TABLE.

*Suite des divertissemens du
Carnaval.* 284

Article des Enigmes. 287

Avis pour placer les Figures

L'air qui commence par *Si-
tost que la cruelle eut vû naistre
ma flamme* , doit regarder la
page 149.

L'air qui commence par
l'Ingrate Iris , doit regarder la
page 291.



C A T A L O G U E D E S L I V R E S

*Nouveaux qui se vendent chez MICHEL
B R U N E T , au Palais , à l'enseigne du Mer-
cure Galant. 1699.*

- L'**Honneste homme & le Scelerat, 12. 1. l. 16. f.
Les Sœurs Rivales, Histoire galante, 12. 1. l. 16. f.
Conversations sur l'excellence du beau sexe,
dédiées aux Dames, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
Les differens Caractères des femmes du Siecle,
avec la description de l'amour propre, 12. 1. l. 16. f.
L'Idée ou le Caractere de l'honnête homme,
dédié au Roy, 12. 1 l. 16. f.
La Promenade de Versailles, ou Celanire, Nou-
velle historique, par Mlle Scudery, 12. 1. l. 16. f.
La Vie du Tasse, 12. 1. l. 16 f.
Extrait de Platon, 12. 1. l. 5. f.
Granicus, ou l'Isle Galante, Nouvelle histo-
rique, 12. 1. l. 16. f.
Les Poësies de Malherbe, avec les observations
de Ménage, nouvelle édition, 12. 3. l.
Les plus belles Lettres Françoises sur toutes
Sortes de sujets, par Pierre Richelet, 12. 2. vol.
4. l. 10. f.
Histoire des Princes illustres, 12. 1 l. 16. f.
Pratique curieuse, ou les Oracles des Sibylles,
pour se divertir en Compagnie, troisiéme édition
augmentée d'une seconde Partie, sur de nouvel-
les Questions, qui n'ont point encore paru, 12.
2. l.

- Les Chanſons de Mr de Coulange , 12. 2. vol. 4. l.
- Les Contes des Contes par Mademoiſ. de la Force , 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Le Degoût du monde , par M... 12. 1. l. 16 f.
- Les Mémoires de Madame la Comteſſe D.... dans leſquels on verra , que très-ſouvent il y a beaucoup plus de malheur que de déreglement dans la conduite des femmes , 12. 2. vol. 3. 12. f.
- Les malades de belle humeur , ou Lettres diverſifiantes écrites de Chaudray , 12. 2. l.
- La Vie de Scaramouche , où ſont ſes bons mots, ſes Histoires plaiſantes & agreables, 12. 1. l. 16. f.
- Converſations nouvelles ſur divers ſujets , par Mademoiſelle Scudery , 2. vol. 4. l.
- La Reine de Luſitanie , 12. 3. vol. 4. 10. f.
- Syroés & Mirame, Histoire Perſane , 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Les Mots à la mode , & des nouvelles façons de parler , avec des Obſervations ſur diverſes manieres de ſ'exprimer, par M. Cailler de l'Academie Françoisſe, 12. 1. l. 16. f.
- Du bon & du mauvais Uſage dans les manieres de ſ'exprimer , des façons de parler Bourgeoiſes , & en quoy elles ſont différentes de celles de la Cour , ſuite des Mots à la mode, par le même , 12. 1. l. 16. f.
- Converſations Academiques , titées de l'Academie de M. l'Abbé Bourdelot , par le ſieur le Gallois , 12. 2. vol. 3. l.
- Le Comte d'Amboiſe , par Mademoiſelle Bernard , 12. 2. vol. 3. l.
- Lettres nouvelles & curieuſes de M. B. 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Histoire de Hollande depuis la Trêve de 1609. où finit Grotius , juſqu'à nôtre temps, par Monſ.

Fleur de la Netiville, 12. 4. vol. 8. l.

Histoire de la Monarchie Françoisé sous le Regue de LOUIS LE GRAND, contenant ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis 1643. jusqu'à present, par M. de Corneille de l'Academie Françoisé, in 12. 3. vol. 5. l. 8. f.

Les Memoires de M. de Saint-Evremont, contenant diverses aventures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde, in 12. 4. vol. 8. l.

Les Contes & Fables de M. le Noble, Ouvrage enrichi de Figures en taille-douces, 12. 2. vol. 4. l.

Mylord Courtenay ou Histoire secrette des premieres Amours d'Elisabet d'Angleterre, par M. le Noble, in 12. 1. l. 16. f.

L'Histoire des Religions de tous les Royaumes du monde, 12. 3. vol. 3. l. 12. f.

L'Illustre Mousquetaire, Nouvelle Galante, 12. 1. l. 5. f.

La Vie de l'admirable Chevalier d'Industrie Dom Gusman d'Alfarache, enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douces, 12. 3. vol. 6. l.

Histoire des Revolutions de Suede, où l'on voit les changemens qui son arrivez dans ce Royaume, au sujet de la Religion & du Gouvernement, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Metamorphose d'Ovide en Vers, par M. de Corneille de l'Academie Françoisé, avec les figures, 12. 3. vol. 9. l.

Arliquiniana, ou les Bons Mots, les Histoires plaisantes & agreables, recüeillies des Conversations d'Arlequin, 12. Seconde Edition augmentée, 1. l. 16. f.

————— **Tome 2. sous le titre de Livres sans Nom**, 12. 1. l. 16. f.

Les Paroles Remarquables , les bons Mots , &
les Maximes des Orientaux , 12. 1. l. 16. f.

Le Duc de Guise , surnommé le Balafre ,
12. 1. l. 16. f.

L'Ambassade de M. de Saint-Olon en Maroc ,
enrichi de figures , 12. 1. l. 16. f.

La découverte des Mysteres du Palais , où il est
traité des Parties en general , des Intendans des
Grandes Maisons , des Procureurs , Avocats , No-
taires & Huissiers , 12. 1. l. 10. f.

Histoire de France , depuis Pharamond jusqu'à
present. 12. 10. vol. 18. l.

Portraits Serieux , Galands & Critiques ,
12. 1. l. 16. f.

Memoires de M. d'Angoulesme , 12. 1. l.
10. f.

Traduction de M. de Martignac.

Les Oeuvres de Virgile , latin-françois , 12.
3. vol. 6. l.

Les Oeuvres d'Horace , 12. 2. vol. 4. l.

Les Satyres de Juvenal & de Perse , 12. 2. l.
10. f.

De M. Felibien

Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des plus
excellens Peintres , Anciens & Modernes , 4. 2.
vol. 12. l.

Recueil Historique de la Vie & des Ouvra-
ges des plus celebres Architectes , 4. 3. l. 10. f.

Description des Peintures faites pour le Roy ,
avec une Description sommaire du Chateau de
Versailles , 12. 2. l.

Dictionnaire des Arts & Sciences , ou Principes
de l'Architecture , avec figures , 4. 12. l.

Oeuvres d'Ettmuller.

Pratique generale de la Medecine de tout le

corps humain , 8. 2. vol. 6. l.

Pratique Speciale du même Auteur , sur les maladies propres des hommes , des femmes , & des petits enfans , avec des Dissertations du même Auteur sur l'épilepsie , l'ivresse , le mal Hypochondriaque , la douleur Hypochondriaque , la copulence , & la morsure de la Vipere , 8. 3. l.

Les Instituts de Medecine , 8. 3. l.

La nouvelle Chirurgie Medecinale & Raisonnée ; avec une Dissertation sur l'infusion des liqueurs dans les vaisseaux , 12. 1. l. 10. f.

La Pharmacopée Raisonnée de Schroder , commentée par Ettmuller. 8. 2. vol. 7. l.

Methode de consulter & de prescrire les formules de Medecine , 8. 3.

Ouvrages de M. l'Abbè Goussaul , Conseiller au Parlement.

Le Portrait de l'honneste Homme , 12. 1. l. 10. f.

— De l'honneste Femme , 12. 1. l. 10. f.

Les Conseils d'un Pere à ses Enfans sur les divers états de la vie , 12. 1. l. 10. f.

Oeuvres de M. de Fontenelle , de l'Academie Françoise , nouvellemens rimprimées & augmentées.

Nouveaux Dialogues des Morts , 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Jugement de Pluton sur les deux Parties des nouveaux Dialogues des Morts , in 12. 1. l. 16. f.

Entretien sur la pluralité des Mondes , in 12. 1. l. 16. f.

Histoire des Oracles , in 12. 1. l. 16. f.

Poësies Pastorales , avec un Traité de la Nature , de l'Eglogue , & une Digression sur les Anciens & les Modernes , augmentées d'un Recueil

- de Poësies diverses & galantes , in 12. 2. l.
- Lettres Galantes de M. le Chevalier d'Her...
in 12. 2. l. 5. f.
- De Mademoiselle de la Force.*
- Histoire secrete de la Maison de Bourgogne ,
12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Histoire de Marguerite de Valois , Reine de
Navarre , sœur de François Premier , 12. 2. vol.
3. l. 12. f.
- Gustave Vasa , 12. 2. vol. 3. l. 12. f.
- Liures d'Assortimens,*
- Les Oeuvres de Moliere , 12. 8. vol. 15. l.
- de Racine , nouvelle édition , 12. 2.
vol. 6. l.
- de Corneille , 12. 10. vol. 20. l.
- de Scarron , 12. 10. vol. 15. l.
- L'Arithmeticien Familier , enseignant la maniere
d'apprendre sans Maistre l'Arithmetique en sa per-
fection , 12. 1. l. 16. f.
- Nouvelle Methode du Blason , du Pere Menes-
trier , enrichi de figures , 12. 2. l. 10. f.
- Les Satyres de Perse , avec des Remarques de
M. le President de Silvecane , 12. Latin-Fran-
çois. 1. l. 10. f.
- Journal du Voyage de Siam , de M. l'Abbé de
Choisy , 12. 1. l. 10. f.
- L'Arioste Moderne , ou Roland le Furieux , 12.
4. vol. 6. l.
- Histoire de la feuë Reine d'Angleterre , 8.
2. l. 10. f.
- Oeuvres de Voiture , 12. 2. vol. 3. l.
- Memoires de la Reine Marguerite , 12. 1. l. 10. f.
- Histoire du Gouvernement de Venise , de M.
Amelot de la Houssaye , 8. 2. vol. 5. l.
- On trouve chez le même Libraire , toutes les
nouveauæ qui s'impriment à Paris. 1699.



me

Spencer
Hill



